La Survivance

Organe officiel des Associations françaises de l'Alberta et de la Colombie
(A.C.F.A. — F.C.F.C.)

VOLUME XXXIII 36 — EDMONTON, ALBERTA — MERCREDI LE 8 JUILLET 1964 — No 34

En bref

L'ACFA a noté pour vous

Félicitations à Paul Chamberland, fils de M. et Mme Adélard Chamberland, de St-Paul, qui vient de recevoir une Maîtrise en Education de l'Université d'Oregon. Paul avait obtenu antérieurement son Baccalauréat en Education de l'Université de l'Alberta. Il était, l'an dernier, principal de l'école de Fort-Kent.

* * *

Sur 100,000 brochures touristiques que la ville d'Edmonton a fait imprimer cette année, 20,000 l'ont été en français. C'est ce qu'a révélé, la semaine dernière, M. Jim MacDonald, directeur des relations publiques de la ville. Comme quoi le français, en plus de sa valeur culturelle, a également une valeur commerciale.

* * *

Me Lucien Maynard, C.R., président général de l'ACFA, a été très heureux de l'accueil que lui a réservé le Comité régional de la Rivière-la-Paix. Parmi les nombreux sujets discutés, figurait celui du grand besoin d'un poste de relai qui permettrait à la région de mieux capter les ondes de CHFA.

* * *

Jeudi dernier, Gilles Vignault, artiste invité de "Fête au village" se rendait à Falher avec l'équipe de Radio-Canada, pour enrégistrer une émission locale qui passera sur les ondes de CHFA, samedi le 1er août prochain. Comme on le sait, "Fête au Village" est une réalisation de Radio-Canada, commandité par l'Assurance-Vie Desjardins et comprenant 13 émissions. Cette équipe, composée de MM. Paul Legendre, réalisateur, Raymond Laplante, animateur, Gaston Rochon, accompagnateur, Théroux, opérateur, était accompagnée de M. Eugène Trottier, propagandiste de l'ACFA.

* * *

L'ACFA souhaite un excellent et fructueux voyage au groupe de jeunes Franco-Albertains qui ont quitté Edmonton, lundi matin, pour un voyage de cinq semaines qui leur permettra de visiter toutes les provinces jusqu'au Québec. Ce voyage annuel, le deuxième du genre, est organisé par l'AEBA avec le concours de l'ACFA. — Ont pris part aux deux journées d'étude préparatoires: MM. Léonard Fournier, Laurent Beaudoin, Henri Moquin, le R.P. Turenne, o.m.i., Mlle Dianne Vallèe, la R.S. Claire-Adèle, a.s.v., Me Lucien Maynard, C.R., Me Louis Desrochers et M. Eugène Trottier.

* * *

L'ACFA désire souhaiter un heureux anniversaire aux membres du Plan de la Sécurité familiale dont les noms suivent:

M. Jean-Marie Bergeron, St-Isidore
M. Lévis Cloutier, Donnelly
Mlle Jeanne Langlois, McLennan
M. Fernando Poulin, St-Edouard
M. Guy Roy, Falher
Mlle Jacqueline Bisson, Guy
M. Joseph Paul Huot, Edmonton
M. Léo Lessard, Végreville
M. Jos. Labbé, Falher
M. Pierre Labbé, Girouxville
M. Donat Sylvestre, Tangente
Mlle Simone Blais, Edmonton
M. Jean-Paul Roy, Edmonton
M. Amédée Ouellet, LaCorey
M. Jos L. Bourassa, Plamondon
M. Ph. J. Sabourin, St-Albert
Sr Marie-Claire-Isabelle, f.d.j., Morinville
M. Gérard St-Pierre, Edmonton
M. Napoléon Tremblay, Lafond.



Lundi dernier, un groupe de jeunes Franco-Alertains quittaient Edmonton et entreprenaient un voyage de cinq semaines qui doit les conduire dans la province de Québec. Sur la photo du haut: les voyageurs, avec assis au centre Paul Roberge, de Beaumont, élu président du voyage. Sur la photo du bas, quelques-uns des organisateurs: M. Léonard Fournier, président, Mlle Dianne Vallée, responsable adulte, M. Laurent Beaudoin et M. Gérard Laing, autre responsable adulte.

Une grande variété d'idées déjà exprimées devant les membres de la commission sur le bilinguisme

Québec. — Le problème des communications, qui a toujours posé un défi au Canada, vient de surgir de nouveau et avec une certaine acuité.

Il se pose comme résultat de l'ignorance mutuelle qui se manifeste partout au Canada des problèmes, des attitudes et des aspirations des deux principaux groupes ethniques qui ont fondé le troisième plus vaste pays du monde.

Une série d'audiences préliminaires que la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme vient de tenir à travers le pays a révélé et de façon non équivoque cette fois, que les Canadiens ne se connaissent pas.

C'est l'un des faits marquants que l'on peut dégager de cette tournée dans 23 villes de neuf des dix provinces canadiennes.

Par ces audiences, prélude à la présentation officielle des mémoires prévue pour l'automne prochain, la Commission de dix membres que président MM. André Laurendeau et Davidson Dunton, a voulu se porter à l'écoute de l'opinion canadienne.

Marquées de discussions de groupe et d'une assemblée politique dans chacun des centres visités, la Commission a désiré connaître l'opinion spontanée des chefs de file et aussi de l'homme de la rue.

La Commission affirme que cette étape de son travail lui a été très utile.

Le nombre d'opinions émises est pratiquement incalculable.

Pour les uns, le Canada devrait être unilingue tandis que d'autres, et en nombre, ont réclamé des amendements et même une refonte de la Constitution afin de placer les deux groupes sur un pied d'égalité.

MODERATION:

Le Canada est un pays multiculturel ont opiné les représentants des groupes ethniques autres que français et anglais.

Si la voix des séparatistes québécois s'est fait bruyante, la modération a été la note dominante de la plupart des discussions. Les explosions de fanatisme dans le Canada anglais furent le fait de quelques-uns seulement.

Les domaines les plus variés ont été abordés, depuis celui de l'enseignement jusqu'à celui du fonctionarisme.

Dans le Canada anglais, on s'est posé avec insistance la question: "Qu'est-ce que le Québec veut?" Dans les discussions l'interrogation est revenue et revenue encore sur le tapis avec un désir généralement manifeste de vouloir collaborer à la solution des problèmes de la province francophone.

A une exception près peut-être, la Commission a reçu bon accueil dans tous les endroits visités. L'intérêt qu'on

(suite à la page cinq))

Ottawa a perçu $200 millions de plus qu'il n'a dépensé en mai

Ottawa. — Dans son rapport mensuel communiqué aux Communes, par le ministre des finances, M. Gordon, le gouvernement fédéral fait part d'un surplus de $210,300,000 de ses opérations financières pour mai.

Les revenus bulgétaires ont été de $701,300,000 pour le mois et les dépenses, de $491,000,000.

En mai 1963, l'excédent des revenus sur les dépenses fut de $81,500,000.

Dans son discours du budget, prononcé le 16 mars, M. Gordon prévoyait un déficit de $455,000,000 pour l'exercice fiscal commencé le 1er avril. Les factures du gouvernement ont tendance à s'accumuler vers la fin de chaque exercice.

Pour les deux premiers mois de l'exercice en cours, le gouvernement a perçu $1,165,000,000 en revenus, et dépensé $882,500,000, soit un surplus de $283,000,000.

Pour les deux mois correspondants de l'an dernier, le surplus fut de $91,300,000.

L'administration de la caisse des pensions de vieillesse, ne figurant pas au budget accuse un surplus de $17,100,000 pour mai et de $24,900,000 pour les mois correspondants de 1963.

Durant les deux mois d'avril et de mai, cette année, le rendement de l'impôt sur le revenu fait voir un gain substantiel de $550,800,000 l'an dernier à $685,400,000 cette année. L'impôt sur les successions à presque doublé soit de $11,000,000 à $20,000,000.

Au chapitre des dépenses, les travaux publics ont grimpés de $11,300,000 à $21,800,000 et le service de la dette a monté de $169,400,000 à $179,100,000. Les dépenses pour la défense, de $193,100,000, ont baissé de $6,800,000.

Un nouveau feuilleton

L'enquête mène à l'impasse

Vous avez aimé notre dernier feuilleton "Le casse-tête chinois"? En voici un autre tout aussi palpitant, intitulé "L'enquête mène à l'impasse" de Hati Skoll.

Comme on le suppose bien, ce nom de Hati Skoll est un pseudonyme et celui qui a choisi ce nom de plume est un auteur français très connu dans le monde du théâtre qui désire garder l'anonymat. Disons cependant que Hati Skoll est le nom donné aux deux loups qui poursuivent la lune et le soleil dans la mythologie scandinave.

Et ce roman policier?... Etranges souvenirs que ceux qui surnagent au matin dans la tête de Panadel Dégrisé, après une nuit quelque peu tumultueuse, le brave clochard ne sait s'il doit se fier à sa mémoire... et pourtant... Charles Augillet, le célèbre détective, ne tarde pas à se trouver sur la piste d'une bien curieuse et passionnante affaire.

INVITATION

A l'occasion de la Fête Nationale, le Consul de France et Mme Paul Delion recevront la Colonie Française, le 14 juillet, de cinq à sept heures, au Consulat.

Cet avis tient lieu d'invitation.

La semaine

Dans le monde

Elizabethville. — Les forces militaires des Nations-Unies sont à peine retirées du Congo que l'ancien président du Katanga, M. Moise Tshombé, est chargé d'une mission d'information par le président Kasavubu en vue de former un gouvernement congolais de transition. M. Tshombé annonce par la suite que le nouveau cabinet sera formé de dix à douze hommes dans la force de l'âge, ajoutant que la formation d'un gouvernement ne sera ni facile ni rapide. Pendant ce temps le premier ministre, M. Cyrille Adoula, demeurera à son poste à la demande du président Kasavubu jusqu'à ce qu'une nouvelle administration ait été formée.

* * *

Bonn. — Le général de Gaulle se rend en la capitale d'Allemagne occidentale pour la rencontre bi-annuelle des chefs d'Etats et de gouvernements français et allemand et est accueilli par le chancelier Erhard.

A l'issue de ces conversations, le président de la république française dit qu'il en sortira de plus en plus une Europe mieux unie. De son côté le Dr Erhard promet que l'Allemagne occidentale va présenter des propositions concernant l'union politique européenne relatives à la coopération franco-allemande.

* * *

Rome. — Avec la réserve d'usage de donner une réponse définitive, après consultations, M. Aldo Moro accepte de tenter de former le nouveau gouvernement en Italie.

* * *

Djarkarta. — L'Indonésie qui vient de recevoir l'assurance que la Russie l'aidera militairement, affirme qu'elle ne s'effraie pas de la promesse bri-

(Suite à la page 8)

Cinq mesures auront priorité sur le débat sur le drapeau qui reprendra fin juillet

Ottawa. — Le premier ministre a clairement indiqué aux Communes que son gouvernement désire qu'une décision soit prise au sujet du drapeau avant le congé d'été de la Chambre.

M. Pearson a énuméré cinq mesures législatives prioritaires qui devraient être adoptées par la Chambre d'ici le 21 ou le 22 juillet, "et par la suite nous reviendrons au drapeau et le débat se poursuivra jusqu'à ce qu'une décision soit prise".

Le premier ministre a indiqué que les mesures législatives qu'il juge importantes de soumettre avant le congé, qui pourrait venir vers la fin de juillet, sont les suivantes:

1 — les allocations familiales aux étudiants de 16 à 18 ans qui toucheraient $10 par mois;

2 — les prêts aux étudiants;

3 — Les crédits intérimaires pour les mois d'août et septembre;

4 — les nouvelles ententes fiscales discutées lors des conférences fédérales-provinciales de novembre et avril;

5 — le limite territoriale des eaux canadiennes portée à 12 milles.

Le premier ministre a rappelé qu'il y avait eu réunion des leaders des partis, mais qu'aucune entente n'avait été conclue, bien que des progrès sensibles aient été réalisés.

AU PROGRAMME:

Il a aussi rappelé que depuis un mois, les Communes ont adopté les mesures prioritaires soumises par le gouvernement, soit la ratification du traité du Columbia, la loi amendant la loi nationale sur l'habitation, la loi sur les crédits agricoles et l'amendement constitutionnel en vue de l'adoption du régime de pension.

M. Pearson a souligné que l'opposition avait demandé de remettre le débat sur le drapeau à plus tard, "mais quel que soit le temps où le débat aura lieu, la question restera controversée et le débat doit se poursuivre".

M. Pearson a toutefois assuré les Communes que la résolution sur l'hymne national ne sera pas présentée avant le congé d'été.

FIN JUILLET:

"Il n'est pas possible, donc, de fixer une date pour l'ajournement d'été, mais il semble que ce soit possible vers la fin de juillet", a-t-il dit.

M. Gordon Churchill, P.C. de Winnipeg Sud-Centre, s'est dit prêt à accorder l'appui de son parti aux lois sur les allocations familiales et les prêts aux étudiants qui devraient être adoptées assez rapidement, mais il a reproché au premier ministre de suspendre une épée de Damoclès sur la tête des députés avec le projet de drapeau.

Selon M. Churchill, cela revient à demander à l'opposition d'abdiquer sa mission.

M. Stanley Knowles, NPD de Winnipeg Nord-Centre, a reproché, de son côté, au gouvernement, de n'avoir pas

(Suite à la page 8)

400 scouts au grand Rallye de Saint-Paul

Juanita Castro, soeur de Fidel Castro, âgée de 41 ans, s'est enfuit de Cuba et s'est réfugiée au Mexique. Elle est photographiée ici au moment où elle lit une déclaration dans laquelle elle accuse le régime établi par son frère d'être dictatorial. "Cuba est cloué à une croix de tourments" a-t-elle dit.

Pour la première fois dans l'histoire de l'Ouest canadien, se déroule cette semaine, du 6 au 11 juillet, un grand Rallye scout catholique canadien-français. Ce camp interdiocésain a lieu à St-Vincent, tout près du Camp d'Action catholique du diocèse de St-Paul.

Le grand thème du camp (Rallye) portera sur les "Pionniers de l'Ouest canadien". L'organisation et la direction de ce Rallye a été organisé par le Comité régional de St-Boniface, Man., avec l'aide et la collaboration du Comité diocésain des Scouts catholiques de St-Paul.

S.E. Mgr L.-P. Lussier fera l'ouverture du Camp et célébrera une messe en plein air, vendredi après-midi à 5h.

Le Commissaire régional, M. H. Dubé, et M. l'abbé Félicien Juneau, aumônier régional pour l'Ouest, ont la grande et lourde responsabilité de ce Rallye.

Voici les noms des diocèses qui seront représentés à ces assises scoutes: Vancouver, St-Boniface, Gravelbourg, St-Paul et Edmonton.

Les Scouts catholique de l'Ouest sont affiliés aux Scouts catholiques du Canada, dont le quartier général est à Montréal. Environ 400 scouts catholiques participeront à ces journées fraternelles. Tous ces jeunes adolescents des différents coins du pays, s'assembleront pour une semaine, sur les bords du Lac St-Vincent, pour étudier, travailler et échanger ensemble leur expérience scoute.

Nous souhaitons à tous les jeunes participants de ce Rallye une cordiale bienvenue et toute la population de St-Paul et des environs espère les voir à l'oeuvre très bientôt.

Nous voulons souhaiter également aux Chefs de St-Boniface, sur qui reposent toute la responsabilité du Rallye, la plus amicale bienvenue et nous leur assurons notre respect et notre obéissance. Que pour chaque scout ce Rallye soit une occasion de grandir en charité.

Rosaire Morin, ptre,
Aumônier diocésain de St-Paul

Voulez-vous rendre visite au camp de ce Rallye?

Vous serez les bienvenus le 10 juillet, vendredi après-midi seulement. Voici le programme auquel vous pourrez assister:

5h. p.m.—Messe célébrée par S.E. Mgr Philippe Lussier, C.Ss.R., évêque de Saint-Paul.
6h. p.m—Souper que vous devrez apporter
8h.30 p.m.—Grand feu de Camp.

Il semble que M. Vanier décidera lui-même s'il doit demeurer Gouverneur général

Ottawa. — Il semble que le gouverneur général Vanier décidera lui-même pendant combien de temps il désire continuer à occuper le poste de vice-roi au pays.

Son mandat d'une durée de cinq ans se termine officiellement le 15 septembre, mais le gouverneur général a déjà accepté des invitations au-delà de cette date, dont quelques-unes en rapport avec la visite de la reine à Charlottetown et à Québec en octobre prochain.

La santé du gouverneur général, qui a eu 76 ans le 23 avril dernier, sera le facteur décisif et des informateurs déclarent qu'il décidera lui-même quand il sera temps de se retirer.

Bien qu'il ait subit une légère attaque cardiaque au printemps de 1963, il est tout-à-fait rétabli et suit présentement un horaire bien rempli.

On a cessé de faire des conjectures à propos de son successeur, et le dernier nom, celui de M. Georges Drew, ancien chef conservateur, a été mentionné au moment où celui-ci a pris sa retraite comme haut-commissaire canadien en Grande-Bretagne.

La prolongation du mandat d'un gouverneur général n'est pas chose nouvelle. M. Vincent Massey, premier Canadien à détenir le poste de représentant de la reine au Canada, avait vu son terme prolongé à deux reprises.

Le premier ministre Pearson a exprimé, publiquement et privément l'espérance que le général Vanier pourrait continuer à remplir ses fonctions.

Il a été un ferme défenseur de l'unité nationale en tant que premier gouverneur général canadien-français. Un de ses plus récents engagements a été celui d'invité d'honneur lors du défilé de la St-Jean-Baptiste à Montréal, où il a été hué par un petit groupe de séparatistes.

Dans son dernier message du nouvel an, il avait été promu à cette date au grade de général, il a déclaré:

"Il est inconcevable que les héritiers des deux grandes civilisations occidentales, anglo-saxonne et françaises, soient incapables de trouver un mode de vie fraternelle basé sur le respect des conventions acceptées librement il y a près d'un siècle mais adaptées aux exigences de notre époque".

Lui et son épouse ont été, le mois dernier, les instigateurs de la Conférence canadienne sur la famille.

Outre ces considérations, on croit que le gouvernement est heureux de retarder la tâche difficile de choisir un nouveau gouverneur général, jusqu'à ce que le général Vanier décide lui-même s'il doit se retirer.

CITADELLE:

On présume que le prochain gouverneur général sera de langue anglaise.

Le général et Mme Vanier séjournent habituellement à la Citadelle de Québec au cours du mois de septembre, mais on croit qu'ils retarderont leur voyage cette année. Le gouverneur général doit être présent à Charlottetown, le 5 octobre lors de l'arrivée de la reine pour un séjour de trois jours. Il l'accueillera aussi le 11 octobre à Québec, où elle s'arrêtera durant deux jours.

Critiques injustes

Winnipeg. — Le ministre des Postes, M. Nicholson, a qualifié d'injustes les critiques de l'opposition aux Communes au sujet de l'incarcération d'immigrants entrée frauduleusement au pays. Le ministre a affirmé que le gouvernement n'a pas posé de geste dérogatoire au sujet de quelques cas récents qui ont soulevé des controverses. Le gouvernement a ordonné une enquête; "nous sommes prêts à y participer", a conclu M. Nicholson.

La semaine

Au Canada

Calgary. — Le premier ministre Pearson a présidé, lundi, à l'ouverture officielle du Stampeed. Après cette cérémonie le premier ministre s'embarqua pour Londres ou il assiste présentement à la conférence des premiers ministres du Commonwealth. Avant son départ pour l'Angleterre, M. Pearson annonça le nomination de M. Roland Mitchener au poste de haut commissaire canadien en Inde, il succède M. Chester Ronning qui prend sa retraite.

* * *

Montréal. — La métropole cède pour un montant de $1.00, le terrain que doit utiliser la Compagnie canadienne de l'Exposition universelle de 1967. Le bail comprend la période du 1er juillet 1964 au 31 décembre 1969. Le commissaire de l'Expo et son adjoint, MM. Dupuy et Shaw, ainsi que le maire de Montréal et le président du Conseil exécutif, MM. Drapeau et Saulnier apposent leur signature sur le contrat. Il est entendu que si l'on doit vendre des terrains pour y ériger des bâtiments permanents, le prix de vente sera de $5.00 le pied carré.

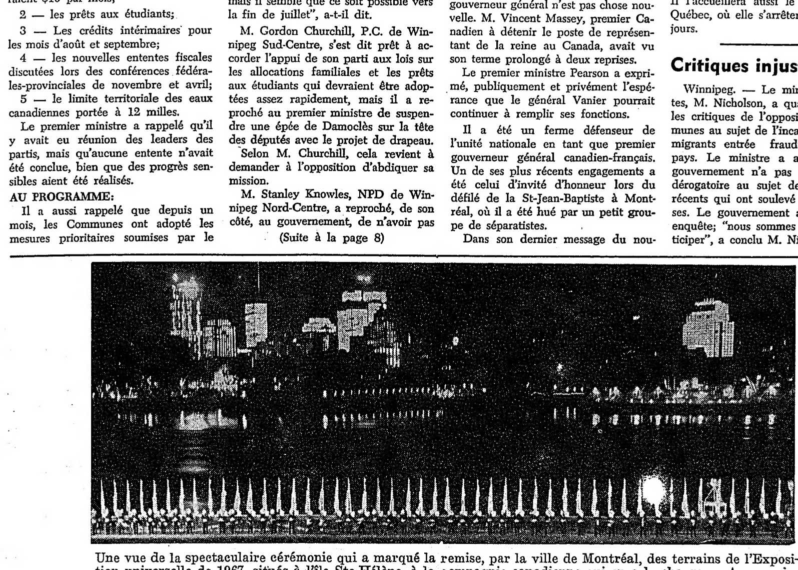
* * *

Ottawa. — A la requête du gouverneur général, l'hon. Georges Vanier, le gouvernement a accordé un surcis d'une semaine à la sentence de mort qui avait été prononcée contre Georges Marcotte. Ce dernier devait être exécuté vendredi matin à minuit et une minute. Les avocats de la défense avaient envoyé, plus tôt dans la journée, un télégramme à la Reine Elizabeth, implorant sa clémence. A la demande du gouverneur général, le cas de Marcotte sera revisé.

* * *

Ottawa. — A l'occasion de la fête de la Confédération, le premier ministre Pearson déclare qu'il faut reconnaître l'existence d'un sentiment séparatiste au Québec pour pouvoir y faire face. Il ajoute que ce serait irresponsable de fermer les yeux sur l'eyistence des visées séparatistes, même si elles sont le fait d'une petite minorité. A la Chambre des communes, la semaine précédente, M. Pearson en réponse à un membre de l'opposition, qui voulait savoir s'il était vrai que le gouvernement avait entrepris une enquête sur les effets sociaux, é-

(Suite à la page 8)



Une vue de la spectaculaire cérémonie qui a marqué la remise, par la ville de Montréal, des terrains de l'Exposition universelle de 1967, situés à l'île Ste-Hélène, à la compagnie canadienne qui en a la charge. — Au premier plan, le carroussel des gendarmes à cheval; à l'arrière-plan, la ville illuminée.

L'enquête mène à l'impasse

DE HATI SKOL

1

La corde se détendit brusquement, Panade pique du nez en avant ; un réflexe lui rendit son équilibre, il avait l'habitude de ces réveils sans douceur. Autour de lui un murmure s'amplifiait, ponctué de quelques jurons: les clochards commençaient un nouveau matin.

Panade se sentait heureux. Il était maintenant complètement habitué aux poux; c'est cela qui avait été le plus pénible, mais depuis une semaine, c'était fait, il ne les sentait plus.

Qu'eussent pensé de lui ses anciens amis? Mais il se moquait de ses anciens amis, il avait choisi cette vie pour sa liberté. Et aussi parce qu'elle permet de jouir de tout: du printemps tout neuf, de l'été mûr, de l'automne doré... Notre-Dame avait été construite pour lui et, pour lui, les squares fleurissaient en blanc et rose. Bien sûr, il y avait des agents qui n'aimaient guère le rencontrer en contemplation devant les pelouses bien peignées, mais on s'habitue aux agents comme aux poux.

Il s'étira. Il lui sembla qu'il avait dormi longtemps. Pourtant ce n'était que très tard — ou très tôt — qu'il avait rejoint l'Asile de nuit où on lui permettait de dormir à l'abri des brumes matinales, assis sur un banc, le front appuyé à la corde qu'on lâchait à l'aube pour éveiller d'un bloc tout le dortoir.

Peu à peu, ses idées se précisaient. Non, il n'avait pas dormi pendant quarante-huit heures, mais il avait pris une bonne cuite, ce qui revenait à peu près au même. Et il avait rêvé!

Il n'avait rien d'un ivrogne, mais il lui arrivait de boire assez pour rêver deux jours entiers, quanr i avait assez d'argent, ce qui, du reste, était chose extrêmement rare. Son métier rapportait peu. Car Panade avait un métier: il jouait du violon dans les cours, au coin des rues, dans le métro. Il en jouait mal, parce que le violon était mauvais et lui-même sans talent; mais peu importait, il avait toujours aimé jouer du violon et personne au monde ne pourrait jamais l'empêcher de faire ce qu'il aimait. Désormais il était libre.

Il se mit à marcher au hasard, remontant la Seine. Elle était d'un gris d'argent, gercée de soleil, belle. Il releva son col car il devenait frileux en vieillissant; mais on était à la meilleure des saisons, celle qui hésite entre le printemps et l'été. Tout à l'heure il ferait chaud.

Son vêtement était terreux, terne, déformé comme l'uniforme de l'immense armée des sans-logis, et son chapeau délavé par les rivières de pluie; sa barbe lui mangeait tout le visage; mais ses yeux clairs brillaient parfois d'un éclat inattendu et peut-être, au fond, n'était-il pas encore aussi vieux et aussi usé qu'il voulait le croire.

Son rêve de la nuit — ou de l'autre journée — lui revint une fois de plus à l'esprit et il s'y attarda. Quelle drôle de chose! D'habitude il ne rêvait que de scènes gaies et champêtres, il se croyait redevenu petit enfant, dans cette prairie derrière la maison où paissaient des vaches rousses... Et voilà que, pour la première fois depuis des lustres...

—J'en aurai le coeur net! dit-il.

Il obliqua et traversa l'esplanade des Invaliles un peu plus vite qu'un pauvre n'aurait dû le faire. Un de ces collègues, qui l'avait vu venir d'un oeil jaloux, se pencha, rassuré, sur deux mégots froids qui gisaient dans la poussière. Panada longea le mur, atteignit Saint-François-Xavier, tourna à gauche, s'enfonça dans une impasse calme et feuillue comme un jardin de province. Le lieu n'avait rien de sordide, non plus que le petit café simple et propre qui étalait, au fond, ses vitres claires encadrées de bois jaune.

—C'est pourtant là que j'ai bu! dit le vieux.

Il entra. On le connaissait. La patronne, une Bretonne un peu nostalgique, l'accueillait avec inlulgence parce qu'il lui rappelait les mendiants de son pays, errants candides, que l'on n'ose guère rabrouer.

—Eh bien! Panade, dit-elle, vous voilà de retour? Vous aviez votre compte, l'autre nuit!

Il s'accouda au zinc et elle lui versa un brock qu'il but sans plaisir, seulement pour qu'elle ne fût pas généreuse en vain.

—Cette nuit? demanda-t-il, qu'est-ce que j'ai fait?

—Pas cette nuit, l'autre nuit... vous étiez "bu", c'est sûr, vous l'étiez déjà avant d'entrer. Je n'aurais rien dû vous donner aussi... mais en sortant, vous ne saviez plus où vous alliez, vous butiez dans toutes les portes et, finalement, vous avez traversé par le fond et vous avez atterri dans la cour au lieu de trouver la rue...

—La Cour?

—On vous entendait jurer d'ici! Puis vous vous êtes tu, peut-être que vous avez fait un petit somme pour vous remettre. Ma foi, il y avait du monde, le patron n'a pas eu le temps de s'occuper de vous...

Il vida son verre, avalant même le fond de mousse semblable à une écume sale et porta deux doigts à son chapeau, de ce geste qui faisait dire à la jeune patronne, les jours où elle était en veine d'imagination, qu'il avait dû être un homme du monde tombé dans des malheurs. Elle se trompait. Panade n'avait jamais été un homme du monde, il n'avait eu d'autres malheurs que d'avoir reçu en naissant est indomptable instinct d'indépendance.

nTadis qu'elle versait, de haut, du café dans des tasses d'épaisse faïence, il se glissa subrepticement du côté de la cabine téléphonique et, comme cette "autre nuit", il trouva dans la cour, un carré d'ombre pris entre quatre murs dont une frise de soleil blanchissait là-haut les pierres. Tout autour, de petits logements ouvraient leurs portes pauvres au ras du sol. On n'entendait rien.

Panade prit son violon qu'il portait en bandoulière comme une guitare et commença à jouer.

Aussitôt une femme jaillit sur un seuil, une forme noire, insipide, sans âge, et qui eût été complètement insignifiante sans son air d'indignation.

Le son du violon s'éteignit comme si une corde cassait.

—Partez. On n'a pas le temps de s'occuper de vous.

S'occuper le lui? Il ne demandait rien. Pas même ces petites pièces tombées de haut qui sautillaient sur le sol, roulaient, s'affaissaient et qu'il fallait ramasser en se tenant les reins.

Il regarda la femme sans la voir et elle se tut, vaguement intimidée, machouillant sa hargne comme une boule de chewing-gum.

Panade se détourna et traversa lentement la cour, allant vers le portail. Il ne tenait pas à repasser par le café. Il réfléchissait. Il fouillait dans des souvenirs très anciens, cherchant à se rappeler des spectacles souvent macabres.

Il avait vu bien des blessures, mais aucune n'avait ressemblée à ce petit trou triangulaire qu'il avait vu "dans son rêve".

Alors?

Etait-ce vraiment l'effet d'un vin trop jeune pour sa pauvre tête trop vieille?

C'est comme ce garçon...

Quel âge pouvait-il avoir? vingt ans? Moins? Des cheveux blonds en broussailles mangeaient le front, la bouche était lure, mais les yeux reflétaient une sorte de peur enfantine.

Panade ne l'avait jamais rencontré. Il ne lui rappelait personne. Que faisait-il cette nuit-là, seul, près d'un homme... assassiné?

Traînant la jambe, portant son violon comme un fardeau, oubliant la voisine qui était rentrée chez elle, Panade atteignit le portail. Il s'aperçut qu'il était ouvert à cause de la tache de soleil qui se g issait dans la cour, bien à plat.

Et levant les yeux, il LE vit.

Lui, le garçon inconnu.

Son regard clair croisa un instant celui du vieillard.

L'instant d'après il avait disparu.

(à suivre)

Catastrophe au Montana

Great Falls, Montana. — Hélicoptères, avions et canot-automobiles parcourent les régions submergées du Montana à la recherche des morts et des disparus dans le pire cataclysme qui ait ravagé la région, suivant le propre mot du gouverneur Tim Babcock.

Le nombre des morts est d'au moins 30 et celui des disparus, de 30. Les dégâts s'élèvent à plusieurs millions de dollars.

Le territoire inondé est situé sur le versant est des Rocheuses.

Les hélicoptères de l'aviation ont rescapé plus de 250 personnes juchées dans les arbres et sur le toit des maisons. Deux petits indiens ont été secourus au moment où l'arbre sur lequel ils avaient grimpé allait être emporté par le torrent.

Sermon du curé d'un endroit de villégiature à ses paroissiens d'été

Par Abel Moreau

"Que tu aies peu ou beaucoup, montre-toi content; et ne te fais pas traiter d'étranger"

(Ecclésiastique, chap. 29)

Mes Frères,

Je vous demande la permission de vous négliger un peu, aujourd'hui. Les vacances sont commencées et notre village voit, comme chaque année, arriver de nombreux hôtes d'été. C'est à eux que je voudrais parler d'abord; mais il est bon que chacun ait sa part, je vous dirai quelques mots à la fin de notre entretien.

Donc, mes chers paroissiens d'été, vous voici en vacances et vous voici chez nous. Pour quelques-uns d'entre vous, nous sommes déjà de vieilles connaissances. Mais beaucoup viennent ici pour la première fois. Il faut qu'ils sachent qui nous sommes, il faut qu'ils sachent ce que nous leur demandons, car je suis désormais leur curé, responsable de leurs âmes pendant tout le temps qu'ils vont vivre parmi nous. Pour une fois, je serai un peu long et je m'en excuse. Mais vous n'êtes pas pressés, le ciel est à la pluie, les promenades, cet après-midi, seront sans aucun charme et la plage de la Belle-Mouette sera déserte; d'ailleurs vous êtes ici aussi bien qu'ailleurs, nous avons le temps.

Je m'adresserai d'abord, si vous le voulez bien, à vos filles. Ce sont toujours les filles qui nous donnent le plus de travail. Elles sont fragiles, romanesques, émotives, et pourtant combien précieuses à notre sainte mère l'Eglise! Les vôtres me paraissent charmantes, vives, délurées, rieuses, un peu folles de grand air et de nouveauté, tout à fait comme je les aime. Eh bien! mes enfants, pas de simagrées entre nous, n'est-ce pas? Allons-y carrément: j'ai déjà remarqué que vous aimiez bien vous promener en pantalons de toutes les couleurs, collants pour la plupart, avec des pull-overs qui tirent l'oeil et vous vont à ravir. Notez que je n'ai rien contre les pantalons; autrefois, ils vous étaient interdits par la loi, on n'applique plus la loi, c'est tout. Ce qui gêne votre vieux curé, c'est que ces pantalons soulignent un peu trop vos formes, pour la plus grande satisfaction des grands garçons qui ne vous quittent pas d'une semelle. Mon Dieu, je sais bien que si le Créateur vous a faites ainsi, c'est qu'Il avait ses raisons, et vous les connaissez aussi bien que moi. Souffrez que je ne les dise pas, je ne veux pas vous rendre orgueilleuses. Vous savez quelle est la puissance de vos charmes. Je vous demande seulement de n'en pas abuser et de penser à ces grands garçons que vous risquez d'induire en péché.

Il y a cette plage de la Belle-Mouette, à quelques kilomètres de notre village. J'y vais quelquefois, malgré mes vieilles jambes. Je vous avoue qu'elle me cause du souci. Autrefois, je m'en souviens, on se baignait tout habillé, avec des tuniques, des pantalons, des bonnets; tout cela, je le reconnais, était un peu ridicule. Aujourd'hui, il en va tout autrement. On est passé d'un extrême à l'autre. On a tout réduit au minimum, un tout petit minimum. Bien sûr, on est plus à l'aise pour nager et pour prendre des bains de soleil. Notre docteur vous dira, s'il le juge à propos, les dangers des bains de soleil. Pour moi, mon devoir est différent. Quand je vois tous ces corps à peu près nus étendus sur la plage, serrés comme des sardines dans une boîte, les uns encore blancs, les autres roses, les autres enfin cuits et recuits, je me demande où nous sommes et si, d'un coup, je n'ai pas été transporté dans une île de Polynésie, où, dit-on, les naturelles ont gardé ces habitudes primitives de se chauffer au soleil, avec pour toute parure quelques fleurs, hélas! vite fannées.

Ce n'est rien encore. Quelques-unes ont tellement pris goût à ce déshabillé qu'elles ne le quittent plus, pour ainsi dire, et se promènent ainsi dans les rues de notre village, au grand ébahissement des populations, entrent chez les commerçants sur la place avec eurs petits amis. J'en ai même vu qui n'avaient pas peur d'entrer à l'église dans ce simple appareil. Alors, là, je dois dire: non et non. Ce qui est bon pour la plage — à condition, encore, qu'on y mette de la retenue, qu'on agissé avec prudence et que la pudeur ne perde jamais ses droits — n'est pas bon pour les rues du village et moins encore pour l'église. Il y a une décence qu'on n'a pas le droit d'oublier. Et si vous venez à confesse, comme je l'espère, je serai obligé de vous faire les gros yeux.

Enfin, encore un mot pous vous, mes chères filles. Méfiez-vous de la danse. Vous me direz: "Que faire après dîner, quand il fait beau?" Et alors, on va "chez Ernest" ou au "Rendez-vous des pêcheurs". Il y a un tourne-disques et un plancher pour danser. On y retrouve ses camarades de plage et on danse souvent fort avant dans la nuit. Je ne vous demanderai pas ce que font vos parents, pendant ce temps-là. Je leur en parlerai tout à l'heure. Notez bien que je ne suis pas assez sévère pour interdire la danse. Elle est entrée dans les moeurs. Et vous me direz, avec ce sourire malicieux que je connais bien, que David dansait devant l'Arche. Je le sais. Mais il dansait seul. C'est tout à fait différent. Encore, si vous dansiez l'honnête quadrille de mon enfance... Je vous vois étonnées, presque scandalisées: "Le quadrille! Mais à quoi donc pense M. le curé?" C'est bon, je n'insiste pas. Ce que je vous en dis, c'est pour votre partenaire. Pensez un peu à lui, je vous prie. Libre donc à vous de twister, si cela vous amuse. Je ne crois pas que vous y gagniez en grâce et en beauté. Mais cette gymnastique sans art et un peu folle peut calmer vos nerfs et développer vos muscles. C'est déjà quelque chose. Je vous demande seulement, pendant ces... exercices, de ne jamais oublier que vous avez une âme, vos camarades aussi, et que je suis responsable des unes et des autres. Vous m'avez compris. Passons aux garçons.

Mes enfants, je vous supplie d'abord de ne pas empêcher mes paroissiens de dormir. Or, vous les empêchez en faisant pétarader vos motocyclettes dans les rues jusqu'à une heure avancée de la nuit. Je sais que la jeunesse aime le bruit et le mouvement. Mais mes paroissiens travaillent toute la journée pour nourir leurs familles et pour votre service. Ne troublez pas leur repos.

De même, quand vous faites marcher vos tourne-disques, n'ouvrez pas toutes grandes vos fenêtres. Les chansons que vous aimez ne nous plaisent guère. Ne nous les imposez pas, s'il vous plaît. Sur la plage, dans les rues du village, ne faites pas marcher vos transistors. Nous n'avons pas besoin de tant de musique, et de quelle musique! Je sais bien que les livres saints disent: "Ne impedias musicam. N'empêche pas la musique!" Pas d'excès, pourtant! Mes paroissiens sont habitués au calme, ils aiment le silence, c'est déjà bien assez que le bruit des autos, n'y ajoutez pas le supplice d'un bruit supplémentaire, d'ailleurs assez peu harmonieux, soit dit en passant.

Comme à nos jeunes paroissiens d'été, je vous dirai "Pas trop de négligé dans la tenue!" L'habit ne fait pas le moine, c'est entendu. Mais il y contribue. Que votre tenue montre le respect que vous avez de vous-même et des autres.

Vous êtes en vacances. Eh Bien! profitez-en pour ne pas vous lever tard. Notre pays est charmant. Y êtes-vous venus pour dormir? Pour rêvasser des heures au lit, alors que le soleil du Bon Dieu est déjà haut dans le ciel ? Vous me direz: "Nous sommes fatigués, nous nous reposons". Mais oui, mais oui. A votre âge? Une petite chose encore: ne croyez pas que tout vous appartienne dans la campagne. Ne cueillez pas les fruits sous prétexte que "ça pousse tout seul". Si vous avez envie d'une pêche de vigne, demandez-la, nos paysans seront heureux de vous l'offrir. Mais pas de maraude, s'il vous plaît!

Enfin, et là j'y insiste, pas de flirt, surtout avec mes jeunes paroissiennes. Ce sont de bonnes filles, qui deviendront, grâce à Dieu, d'excellentes mères de famille. N'allez pas leur reconter d'histoires, elles ne sont pas faites pous vous, ni vous pour elles. Vous voulez vous amuser? On ne s'amuse pas avec le coeur d'une jeune fille. Ce coeur est sensible et s'enflamme facilement. Ces incendies font de grands ravages, et vous les regretteriez les premiers. Alors?

(à suivre)

Mes fautes . . . vos fautes . . . leurs fautes . . .

Paymaster —
payeur

Réhabilitation —
réadaptation; rééducation

Roll call —
appel (nomina)

Target —
cible (tir); objectif

Vétéran —
ancien combattant

Driller —
faire l'exercice

Etre dans le clink —
être en taule, en prison

Etre dischargé —
être démobilisé, licencié

Etre en furlough —
être en congé

Mettre en charge —
mettre aux arrêts

Parader dans les rues —
défiler dans les rues

Extrait du Petit dictionnaire du "Joual" au Français, par Augustin Turenne. — En vente aux Editions de l'Homme, 1130 est, rue Lagauchetière, Montréal, P.Q.

Un missionnaire autorise l'incinération des morts

Matsouzaka. — Un missionnaire catholique, le Père Léo J. Steinbach, a autorisé, dans sa paroisse, l'incinération des morts telle qu'elle se pratique traditionnellement au Japon. Les cendres des défunts sont ensuite conservées dans l'église paroissiale, pendant deux ans, après quoi elles sont inhumées au cimetière catholique. Le prix de revient d'une telle cérémonie funèbre est excessivement bas — moins de 10 dollars —, tandis que les Japonais appartenant aux classes sociales moins fortunées, sont dans l'impossibilité absolue de faire face aux frais d'un enterrement tel qu'il a lieu en Europe ou en Amérique.

— LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE

? La bénédiction du jour de l'An

"Pourriez-vous me donner quelques renseignements sur les bénédictions paternelles (comme nous en avons chez-nous au jour de l'An) en rapport avec la Bible?"

(Mme David P., Sainte-Anne des Monts)

Dans la Bible, les bénédictions paternelles (surtout celles des Patriarches) sont immédiatement efficaces, définitives et irrévocables; on les conçoit comme une réalité concrète qui agit par elle-même, grâce au simple geste extérieur du père et indépendamment de son intention. Nos bénédictions paternelles du Jour de l'An sont interprétées avec plus de souplesse comme une sorte de prière, plus solennelle et expressive, que le père fait à Dieu pour ses enfants.

Exemples :

Dans Genèse 9, 26, Noé bénit son fils Sem; dans Genèse 24, 60, Laban (qui remplace le père mort) bénit Rébecca; dans Genèse 27, 1-45, Isaac bénit Jacob (à la place d'Esaü); dans Genèse 48, 1-22, Jacob (grand-père) adopte et bénit Ephraïm et Manassé; dans Genèse 49, 1-28, Jacob bénit tous ses fils réunis.

Vous avez des questions à poser ? Ecrivez-nous.

**Le Courrier Biblique,
SOCIÉTÉ CATHOLIQUE DE LA BIBLE
5225 av. De Gaspé, Montréal 14**

— LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE

Automobilisme

Ottawa — La deuxième conférence de l'automobilisme du Commonwealth se tient ce mois-ci à Ottawa.

M. John Mackenzie, secrétaire-trésorier et administrateur du Club Royal d'Automobile du Canada, a déclaré en annonçant cette nouvelle, qu'environ 200 délégués venant de 20 pays différents participeront à cette conférence, du 15 au 19 juin.

C'est le gouverneur général, M. Georges-P. Vanier, qui souhaitera la bienvenue aux congressistes, le 15 juin, le même soir, le premier ministre, M. Pearson prendra la parole au premier banquet de la conférence.

Au cours de la semaine, les délégués prendront part à des colloques sur l'activité des clubs d'automobilistes et sur les problèmes de circulation qui confrontent la plupart des pays du monde.

—Admire et faits tiennes toutes les beautés du monde, éparses autour de toi; fais-les monter en humble hommage jusqu'à ton Dieu.

Guy de Larigaudie

La pauvreté règne toujours en Chine

Pékin. — "Beaucoup de temps et de travail sont nécessaires à la Chine pour lui permettre de se débarrasser de la pauvreté", a déclaré le maréchal Chen Yi, ministre chinois des Affaires étrangères, annonce la radio de Pékin. Le ministre parlait au cours d'un dîner offert en son honneur par un certain nombre de diplomates qui venaient de visiter Chungking, Chentu et Wuhan, dans le sud-ouest de la Chine, à l'invitation du ministère des Affaires étrangères. Le maréchal a dit à ce propos que de telles visites, effectuées par des diplomates de pays amis, aident à développer la compréhension et l'amitié entre pays.

LA SURVIVANCE
Hebdomadaire publié tous les mercredis à 10010 - 109ème rue, Edmonton, Alberta.
Tél.: Direction: GA 2-0388; Imprimerie: GA 2-4702
Journal indépendant en politique et entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.
Directeur: R.P. Jean Patoine, o.m.i.
PRIX DE L'ABONNEMENT
$3.50 par an ou $2.00 pour 6 mois;
Etats-Unis et Europe: $4.50 par an.
Organe officiel des Associations françaises d'Alberta et de Colombie.
Autorisé comme envoie postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa, avec paiement comptant.
MERCREDI LE 8 JUILLET 1964

La Bible vous parle

Beaucoup d'hommes vantent leur bonté, mais l'homme fidèle qui le trouvera?

(Prov. 20, 6)

(Texte choisi par la Société catholique de la Bible).

Mesures draconiennes prises à travers le Canada pour diminuer les accidents de la route

Presque chaque province du Canada a, cette année, son plan nouveau ou amélioré, pour tenter de diminuer le nombre de morts causées par les accidents de la route. Un relevé de la Presse Canadienne révèle que les mesures prises sont draconiennes, comme en Saskatchewan, ou qu'elles consistent simplement à maintenir en bon état les panneaux de circulation, comme cela se fait au Nouveau-Brunswick.

LaColombien-Britannique est la première province qui rende obligatoires les ceintures de sécurité sur les nouvelles voitures. Terre-Neuve oblige les chauffeurs à remplacer les carreaux fêlés sur les véricules. De son côté, l'Ile du Prince-Edouard punit plus sévèrement qu'auparavant la conduite dangereuse. Au Manitoba, une commission étudie tous les problèmes de la sécurité routière, tandis que l'Ontario augmente le nombre des unités mobiles chargées de vérifier les véhicules dans cette province. Le Québec revise totalement son Code de la Route. Dans tout les cas, la formation des futurs chauffeurs est améliorée.

LES TUES:

Cependant, au cours du premier trimestre 64, le nombre des tués sur la route s'est accru par rapport aux périodes précédentes. D'après les études préliminaires du Bureau fédéral de la statistique, 643 personnes ont été tuées à la suite d'accidents de la route au cours du premier trimestre 64, alors qu'il y en a eu 537 au cours de la période correspondante de l'an dernier. Par ailleurs, on a enregistré l'an dernier 5,800,000 véhicules, et on s'attend à ce qu'il y en est environ 6,100,000 cette année.

La plus forte augmentation du nombre de morts s'est produite dans le Québec, où il est passé de 94 à 223. John Mackenzie, de Montréal, secrétaire-trésorier du Royal Automobile Club, a déclaré à ce sujet: "Nous avons de mauvaises routes, parce que nous payons les erreurs du passé. A cause de notre retard dans le domaine de l'éducation et de la santé, nous avons à payer deux fois plus cher (avec les morts et blessés de la route) pour avoir des routes modernes".

Il ajoute que le nombre de policiers provinciaux est nettement insuffisant et qu'en raison des deux langues du pays, le projet de manuel canadien uniformisant les règlements de la circulation a "été mis de côté". A Montréal, estime M. Mackenzie, la situation est pire que "partout ailleurs en Amérique du Nord" sur le plan accidents, parce que les règlements de la circulation ne sont pas conformes aux besoins et parce que les policiers sont en nombre insuffisant.

LE PERMIS:

M. Jacques Verreault, ministre adjoint du Transport, déclare pour sa part que les futurs candidats au permis de conduite subiront des examens plus sévères. On projette de rédiger des lois concernant la sécurité des autobus scolaires.

En Alberta, le nombre des morts à la suite d'accidents de voitures est passé, pour le premier trimestre de l'année, de 23 en 1963 à 43 maintenant. Une loi y prévoit maintenant l'enregistrement des quelque 40,000 remorques qui s'y trouvent, et leur éclairage par des feux arrière. Les freins seront désormais obligatoires sur les grosses remorques et les véhicules du genre motos pourvus d'un feu obligatoire à l'arrière. O. A. Griggs, qui administre la section des véhicules moteur dans l'administration albertaine, a déclaré que cette province possède également les plaques les plus faciles à lire d'Amérique du Nord.

R. Paul Lawrence, administrateur du Conseil de la sécurité routière de l'Alberta, a déclaré de son côté qu'on n'a pas besoin d'accélérer les mesures en vue de réduire les dangers des routes "parce que notre province établit la sécurité sur nos routes depuis de nombreuses années — nous sommes nettement en avance sur la plupart des autres provinces dans ce domaine".

EN SASKATCHEWAN:

La Saskatchewan, où l'on a compté 21 morts de la route au cours du premier trimestre 1964 contre 16 au cours de la période correspondante de l'an dernier, prend des mesures très énergiques pour parer aux accidents: augmentation de la surveillance des routes, plus grande sévérité à l'égard des contrevenants, nomination d'une commission de la Législature sur la sécurité routière, augmentation des subsides accordés aux organismes formant des chauffeurs, enquête sur la fourniture de bourses à ceux qui étudient les accidents de la circulation.

Le Conseil de la sécurité routière de la Saskatchewan se propose de demander au gouvernement de cette province de rendre obligatoires l'inspection des véhicules et l'examen des chauffeurs chaque année. Il désire également que les sièges de sécurité soient obligatoires et que la Loi sur les véhicules soit plus sévères. Actuellement, les voitures fabriquées à partir de 1964 seront munies uniquement de dispositifs permettant de fixer les ceintures.

L'ONTARIO:

L'Ontario a enregistré quatre morts de moins, soit 214 qu'au cours du premier trimtstre 1963. On y accélère la réalisation de programmes déjà existants, comme ceux concernant les patrouilles de sécurité scolaire, les classes de conduite pour les élèves des écoles secondaires et le travail des Conseils de sécurité des agglomérations.

Le ministère des Transports y fait passer de cinq à huit le nombre des unités mobiles qui voyagent dans la province pour vérifier sans frais la mécanique des véhicules. On se montre également plus sévère au point de vue efficacité des freins.

Au Manitoba, le nombre des morts est passé de 22 à 16. On y attend le rapport d'une commission mise sur pied lors de la dernière session de la Législature. En attendant, un système d'examens des chauffeurs établi à Winnipeg, sera étendu à tout le Manitoba, et on étudie les endroits dangereux des routes. La Législature de cette province a également fait de l'excès de vitesse et de la conduite dangereuse deux délits différents.

Le nombre des morts sur la route en Colombie-Britannique, 63, n'a pas changé. Les ceintures de sécurité sont obligatoires sur les nouvelles voitures. En outre, à compter du 1er juillet, il sera illégal de vendre des liquides pour freins hydrauliques qui n'auront pas été approuvés par le gouvernement. On projette en outre l'établissement d'un service mobile de vérification des véhicules qui travaillera avec la police. Cette dernière peut actuellement ordonner l'examen des voitures considérées comme dangereuses. Cette province a également un programme permanent destiné à instruire le public sur la sécurité routière; Phil Gaglardi, ministre de la Voirie, lance chaque fin de semaine un appel au public à ce sujet.

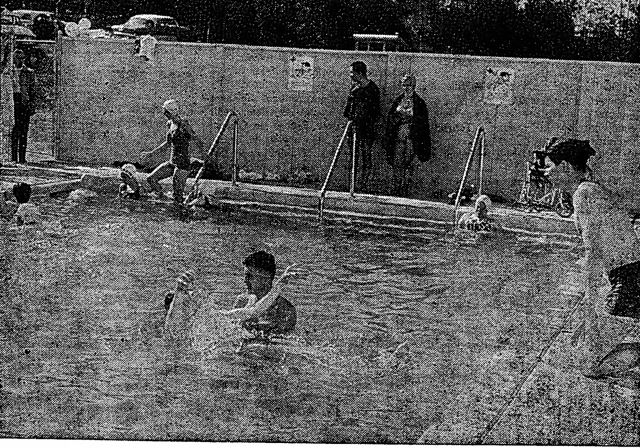
LES TOURISTES:

L'Ile du Prince-Edouard attend un nombre record de touristes à l'occasion de l'anniversaire de la Conférence de la Confédération, qui a eu lieu il y a 100 ans à Charlottetown. Une nouvelle Loi sur la circulation routière a été votée cette année et un Conseil de la sécurité routière doit commencer à travailler cet été. En vertu de la nouvelle Loi, la conduite dangereuse sera punie plus sévèrement. Cette province a eu deux morts causés par la route, au cours du premier trimestre 64, contre trois au cours de la même période de l'an dernier.

A Terre-Neuve, le nombre des morts est passé de 12 à neuf. Un amendement à la Loi sur la circulation routière a été présenté à la Législature: il permettrait aux jeunes gens de 16 ans, au lieu de 17, d'apprendre à conduire, et interdirait de conduire des véhicules ayant des carreaux fêlés ou cassés. Le Conseil de la sécurité routière y forme toute l'année des chauffeurs.

En Nouvelle-Ecosse, 22 morts contre 19. Pour le Nouveau-Brunswick le nombre des morts est passé de 22 à 20 cette année. La Nouvelle-Ecosse développe son système, d'éducation de chauffeurs, tandis que le Nouveau-Brunswick fait un effort pour maintenir en bon état les panneaux de circulation.

John Leblanc



Récemment avait lieu, à Lake Isle, environ 48 milles à l'ouest d'Edmonton, l'inauguration d'une piscine offerte au Camp des handicapés par les Associated Canadian Travellers. Depuis sa fondation, il y a 16 ans, cette Association a déjà offert tout près de un demi million à l'oeuvre des handicapés.

Quatre drapeaux

Victoria. — Le premier ministre de la Colombie-Britannique, B. Bennett, a affirmé que le Red Ensign continuera de flotter en face de l'Assemblée législative de Victoria quelle que soit la décision du parlement fédéral au sujet du drapeau. Si le drapeau actuellement à l'étude est adopté par Ottawa, a précisé M. Bennett, nous l'arboreront à la Législature, "à côté de l'Union Jack, du Red Ensign et du drapeau de la Colombie-Britannique".

Vers une réunion au sommet sur les services de santé

Ottawa. — Le premier ministre Pearson a fait savoir qu'il avait communiqué avec les premiers ministres des provinces pour leur faire part de l'intention du gouvernement fédéral de tenir une conférence fédérale-provinciale sur les services de santé.

La commission royale d'enquête sur les services de santé avait proposé dans ses recommandations la tenue, dans les six mois suivant la présentation du rapport, d'une conférence fédérale-provinciale pour étudier les moyens à prendre pour mettre sur pied le service qu'elle suggère.

Chirurgie du coeur

Edmonton. — Un chirurgien du coeur, qui vient de passer quatre jours dans des hôpitaux russes, estime que le Canada est en avance sur l'URSS au point de vue des opérations à "coeur ouvert". On lui a posé de nombreuses questions sur les techniques employées au Canada. Il a constaté que le matériel chirurgical soviétique était nettement moins moderne que celui dont disposent nos spécialistes. Le docteur précise néanmoins qu'au point de vue des services infirmiers, il a été fortement impressionné par sa visite en URSS.

Mgr Baggio conservera un excellent souvenir du Canada

Dans un "au revoir" à la population canadienne, Mgr Sebastiano Baggio, archevêque titulaire d'Ephèse et nonce apostolique désigné au Brésil, a révélé que les cinq années passées au Canada, comme délégué apostolique, avaient formé une "réalité Canada" inhérente à lui-même.

"Il ne me sera pas nécessaire de rencontrer les Canadiens en mission au Brésil pour me rappeler votre pays où une halte fraîche m'a été accordée dans la variété et la grandeur d'une contrée qui témoigne de la sollicitude de Dieu à son endroit", ajoutait-il.

Mgr Baggio participait alors à une cérémonie d'au revoir, en la basilique-cathédrale d'Ottawa. En présence de NN. SS. Marie-Joseph Lemieux, o.p., archevêque d'Ottawa, Paul-Emile Charbonneau, évêque de Hull, ainsi que Joseph Raymond Windle et René Audet, évêques auxiliaires à Ottawa, de nombreux membres du clergé régulier et séculier, de représentants des communautés religieuses, de militants d'Action catholique et d'Apostolat laïc et de fidèles des diocèses d'Ottawa et de Hull, tout particulièrement, Mgr Baggio a célébré une messe d'action de grâces, à laquelle assistaient aussi plusieurs patients de l'hôpital St-Vincent.

RAPPROCHER DU PEUPLE:

Dans un mot, l'archevêque d'Ottawa, Mgr Lemieux, a pour sa part rappelé comment le délégué apostolique parlant avait travaillé "à intensifier la présence de l'Eglise dans tous les milieux, à la rapprocher du peuple, selon le voeu du Concile".

"Comme pour nous faire accepter plus facilement votre départ de dire Mgr Lemieux, malgré notre vif regret, la Providence vous dirige maintenant vers un pays qui est pour nous l'objet d'une profonde sympathie. La présence au Brésil d'équipes apostoliques recrutées dans l'archidiocèse d'Ottawa et plusieurs diocèses du Québec est d'ailleurs un des principaux motifs de cette sympathie.

"Vous-même, à titre d'ancien nonce au Chili, n'avez rien négligé pour appuyer l'effort de coopération entre le Canada et l'Amérique latine que l'Episcopat canadien poursuit depuis quelques années".

On sait que Mgr Lemieux est président de la Commission épiscopale canadienne pour l'Amérique latine et aussi membre du Conseil général pour l'Amérique latine, organisme international récemment formé par le pape Paul VI. Mgr Lemieux est aussi l'initiateur du travail apostolique qu'accomplit l'équipe des diocèses d'Ottawa, de Hull et de Mont-Laurier en terre brésilienne, équipe composée de prêtres, de religieuses et d'auxiliaires laïques.

ENCOURAGEMENT PERSONNEL:

A l'issue de la messe, Mgr Baggio s'est arrêté auprès de chacun des patients de l'hôpital St-Vincent d'Ottawa qui avaient pris place, dans leurs chaises roulantes, le long de l'allée centrale. A chacun il a serré la main et dit un mot personnel d'encouragement.

Plus tôt il leur avait donné la communion, alors que les infirmiers approchaient leurs chaises de la table sainte.

Outre les patients de l'hôpital St-Vincent, plusieurs enfants du foyer Mont-St-Joseph étaient aux premiers rangs de la nef.

ASSISTANTS:

Pour la célébration de la messe, Mgr Baggio était assisté de NN. SS. J.-Napoléon Gélineau, p.d., vicaire général du diocèse d'Ottawa, et Adéodat Chaloux, p.d., vicaire général du diocèse de Hull. Mgr Gilles Bélisle, c.s., secrétaire de Mgr Lemieux, agissait comme maître de cérémonie.

NN. SS. Raymond Limoges, p.d., vicaire général d'Ottawa, et Charles-Auguste Demers, p.d., supérieur du Grand Séminaire de la capitale, accompagnaient Mgr Lemieux au choeur.

Les frais du chant, durant la messe avaient été confiés à la chorale du scolasticat St-Joseph d'Ottawa.

Après la cérémonie liturgique, les membres du clergé, les religieux et religieuses et les laïcs présents se sont succédé dans les salons de l'archevêché où ils ont pu s'entretenir et saluer une dernière fois le neuvième délégué apostolique en terre canadienne.

Ralentir mais vivre

Les campagnes de sécurité routière ont popularisé le slogan "Ralentissez mais vivez". Il n'y a aucun doute que les automobilistes qui brûlent la route sont un danger public qu'on ne saurait assez blâmer; mais les "tortues" aussi sont des êtres dangereux au volant d'une auto. L'automobiliste qui roule tout doucement à vingt milles à l'heure sur une grande route, dont la limite de vitesse est de cinquante ou soixante milles, est la cause directe des accidents par exaspération. Dans la longue file de voitures qui se voient forcées de la suivre, il se trouve trop souvent un automobiliste à bout de patience qui tente de doubler au mauvais moment. Les journaux traduisent sous la manchette "Accidents de la route" les erreurs de jugement motivées par l'exaspération.

Lorsque le temps est clair, il faut observer la limite de vitesse indiquée. Le soir ou par mauvais temps, on peut certes se tenir en deça de cette limite... mais les routes sont faites pour rouler.

Pour admirer à son gré la beauté de nos paysages, il est préférable d'emprunter des routes secondaires, moins encombrées et souvent plus pittoresques, mais toujours moins dangereuses.

Pensons aux autres, cet été, et ne soyons pas responsables du fait que quelqu'un est mort parce que nous l'avons exaspéré.

Le discours du Pape est en quelque sorte sa première encyclique

Cité du Vatican. — Le long discours que le Pape a prononcé, mercredi dernier, confirme sur plusieurs points ce que l'on avait déjà pressenti du programme du pontificat de Paul VI, et tient lieu en quelque sorte de l'encyclique dont on parle déjà depuis un an, car il est de coutume que le nouveau pape expose dans son premier document adressé aux membres de l'épiscopat les grandes lignes de son action future.

Pour ce qui est du concile, Paul VI maintient et, élargie même les horizons oecuméniques de ces grandes assises de l'Eglise. Il veut entendre le dialogue, par delà les chrétiens et ceux qui croient en Dieu, à toutes les "âmes de bonne volonté".

Touchant les problèmes de la paix mondiale le Pape réaffirme la doctrine de ses prédécesseurs et sa ferme résolution d'oeuvrer pour que se consolide l'esprit de "communion pacifique entre les peuples". Il affirme aussi sa volonté de favoriser le progrès et la prospérité dans la justice sociale en apprenant en même temps aux hommes à croire dans les idéaux de paix et de fraternité.

Lorsqu'il parle du sort fait aux chrétientés de certains pays où les catholiques sont soumis à des contraintes idéologiques ou de fait ,le Pape use d'un langage mesuré. Il veut s'abstenir de dénoncer les erreurs des systèmes et veut croire à l'esprit d'équité et au bon sens de ceux qui ont la responsabilité de la chose publique. On ne pourrait souhaiter un langage plus accommodant et susceptible d'encourager les bonnes dispositions là où il peut y en avoir.

REGULATION DES NAISSANCES:

Au premier plan des problèmes qui se posent pour l'avenir, le Pape place la question du contrôle des naissances, problème dont il a souligné la gravité extrême, en raison de ses implications de toutes sortes. Paul VI dit que l'Eglise étudie actuellement cette question dans laquelle il reconnait la compétence des conjoints, mais qui exige de sa part que soit proclamée la loi de Dieu "à la lumière des vérités, scientifiques, sociales et psychologiques qui ont été largement étudiées ces derniers temps".

Mais en attendant de connaître le résultat de l'étude de ces questions de la part de l'Eglise, le Pape estime que les règles dictées par Pie XII gardent toute leur valeur. Ces règles, on le sait, repoussaient tout moyen de réduction volontaire des naissances en dehors de celui qui est offert par la continence temporaire ou périodique. Il est vrai que le Pape ajoute que ces règles restent valables "tant que nous ne nous sentirons pas, en notre conscience obligés de les modifier".

CONCRES EUCHARISTIQUE:

A noter, enfin, à propos du passage sur le congrès eucharistique international de Bombay, que Paul VI n'a fait aucune allusion à la possibilité pour lui de participer à cette manifestation.

Selon certaines rumeurs circulant dans les milieux ecclésiastiques, le pape Paul VI quitterait le Vatican pour sa résidence d'Etat de Castelgandolfo, où il aurait l'intention de commencer à travailler à sa première encyclique afin de la publier au mois d'août.

De sources dignes de foi, on déclare cependant que le départ du Pape pour Castelgandolfo n'aura pas lieu avant la mi-juillet. Tout au plus serait-il avancé de quelques jours. D'autre part, la plupart des observateurs estiment que le Souverain Pontife ne publiera pas d'encyclique avant la fin du concile ou tout au moins avant la fin de la prochaine session prévue pour le 20 novembre.

FORT-KENT

Le 10 mai, avait lieu le "shower" en l'honneur de Mlle Denise Ouelette et M. Jacques Ouelette. Plusieurs parents et amis se sont réunis pour l'occasion.

Le 23 juin, "shower" pour honorer Mlle Donna Marchand et M. Robert Ducharme. L'assistance à cette soirée était nombreuse.

Le 24, fête surprise à l'occasion du départ pour Bonnyville de M. et Mme Robert Bourbeau. Une centaine de personnes assistait à cette fête. Un grand miroir et une belle lampe furent présentés à M. et Mme Bourbeau.

M. Bourbeau est le propriétaire du magasin IGA de Bonnyville. Il a vendu sa terre à M. Jacques Ouelette.

Une autre réunion d'amis eut lieu pour remercier M. Paul Chamberland, principal de notre école. Nous lui souhaitons beaucoup de succès et le remercions pour son dévouement auprès de nos enfants. Un plat de cristal lui fut présenté au nom des maîtres, et une table "hostess", au nom des parents. A cette réunion il y eut chants et musique, une adresse fut lue et le Père curé adressa la parole. M. Chamberland remercia toute l'assistance. Un délicieux goûter fut servi.

Mlle Stelle Ducharme est venue à Fort-Kent pour le mariage de son frère Robert.

Mlle Frances Levasseur, employée à Edmonton, assistait au mariage de Mlle Claudette Albert.

Mlle Varlet Ouelette assistait au mariage de son frère Jacques.

M. et Mme Joseph Levasseur ont eu la visite de M. et Mme Robert Nys, de Seattle. Mme Nys (Thérèse) est la fille de Mme Jos. Levasseur.

M. et Mme Urbain Michaud en visite chez M. et Mme Albini Michaud et chez M. et Mme Fred Calkins.

MM. et Mmes Robert Lacombe, Edouard Thalka, leurs enfants, et M. et Mme Joseph Shalka sont revenus d'un voyage dans le sud de la province.

M. Edmond Levasseur nous a quittés pour Calgary où il est maintenant employé.

Nous offrons nos plus sincères condoléances à la famille J.-P. Campeau à l'occasion du décès de M. Ernest Chartrand, père de Mme Campeau.

MARIAGES:

Le 27 juin, avait lieu le mariage de M. Jacques, fils de M. et Mme François Ouelette, à Mlle Denise, fille de M. et Mme Jules Ouelette. M. l'abbé Jules Laberge bénissait ce jeune couple.

Mlle Varlet Ouelette, soeur du marié, agissait comme matronne, tandis que la soeur de la mariée, accompagnée de M. Noël Ouelette, était fille d'honneur.

Il y eut un délicieux banquet, suivi d'une danse, où une centaine de personnes étaient présentes.

Le nouveau couple résidera à Fort-Kent. Nous leur souhaitons beaucoup de bonheur.

Le 27 également, il y eut mariage de Mlle Donna, fille de M. et Mme Hercules Marchand, de Bonnyville, à M. Robert, fils de M. et Mme Georges Ducharme. Le mariage eut lieu à Bonnyville. Le R.P. Lessard officiait à la cérémonie.

Mlles Stella Ducharme et Linda Marchand étaient filles d'honneur, elles étaient accompagnées de MM. Ls Bourbeau et Paul Tercier.

Le banquet avait lieu à la salle de la Légion.

Venus pour l'occasion: M. et Mme Willie Ducharme, de Glentworth, Sask., M. et Mme Marcel Labrie, ainsi que M. et Mme Ernest Ponthert, d'Edmonton, Mlle Marie-Jeanne Scaletta, de Winnipeg, Mme Lucienne Bouvier, de Glentworth, Sask., et M. et Mme J. Ostashek, d'Edmonton.

LEGAL

M. Alp. Lessard est en vacances chez ses enfants à Tangente et Eaglesham.

M. Eug. Perras visitait sa fille à Camrose, dernièrement.

Mme Julie Ferrière nous est revenue après un mois de vacances à Tangente, chez son fils.

M. Oliva St-Jean faisait un séjour à l'hôpital pour ses yeux.

Mme Blanche Dakin part pour la Californie avec son fils David où elle visitera plusieurs de ses soeurs et amies à différents endroits.

M. Keth Everett était dans nos parages dernièrement, sa dame est la fille de notre dévouée matronne, Mme H. Jeltman, du Château.

M. et Mme R.C. Manning, accompagnés du R.P. Primeau, visitaient le château, dernièrement.

Mme H. O. Smith, de New-Westminster, C.B., Mlle Mary Schur, d'Edmonton, ainsi que Mme Liliane McKenzie et Rolande Edmonton, chez Mme Hurtubise.

M. et Mme Fred l'Abbé, ainsi que leur fille, Mme P. Desnoyers, visitaient leur parenté de Legal, le 1er juillet.

Mme Euclide Perreault et Mme Annie Lutz, de Legal, chez Mme Hurtubise.

MARIAGE:

Le 27 juin dernier, l'église St-Emile de Legal dans un gracieux décor de fleurs était accueillante et gaie à l'occasion du mariage de Mlle Claudette Pelletier, fille de M. et Mme Albert Pelletier, de Legal, à M. Doug Myer, fils de M. Daniel Myers, de Red Deer.

Elégante dans sa longue robe de peau de soie, la mariée fit son entrée au bras de son père au son de la marche nuptiale exécutée par Mme Wilfrid Provençal, de Vimy.

Elle avait comme demoiselle d'honneur Mlles Faye Myers, soeur du marié, et Yvonne Provost.

M. John Ronda et M. Robert Montpetit agissaient comme témoins. M. Marcel Pelletier et M. Ronny White plaçaient les invités.

M. l'abbé Primeau officiait à la messe et recevait le consentement des époux.

A l'issue de la réception nuptiale, une réception à la salle communautaire de Legal réunissait les parents et amis. M. John Ronda proposa le toast à la mariée.

Les jeunes époux, à qui nous souhaitons beaucoup de bonheur, partirent pour un voyage à Banff et Jasper, à leur retour ils résideront à Legal.

EN VACANCES:

M. et Mme Jos. Nault et trois de leurs enfants sont partis en voyage à Winnipeg.

M. et Mme Omer Maurier sont allés visiter leurs parents et amis à Girouxville en fin de semaine.

M. et Mme Philippe Préfontaine, ainsi que M. et Mme Pierre Brisson, visitaient Banff cette semaine.

VISITEURS:

Mme Lina Michaud, son fils Gilbert, et Louise Lavoie, de Delmas, Sask., visitaient les familles Albert et Adélard de Champlain, Emile Parent, de Legal.

M. et Mme Emile Bergerin visitent leurs parents, M. et Mme Lucien Bergevin.

FETE AU VILLAGE:

Les préparatifs vont de l'avant dans la préparation de la fête. Le parc Citadelle change de couleur chaque jour avec une équippe de dames qui enjolivent les constructions. Le programme qui plaira à tous s'élabore de plus en plus. La huotte aux crèpes et au sirop s'achève. Le programme musical vous réserve des surprises surtout avec Zou-Zou. La parade promet d'être longue, colorée et bruyante. Au plaisir de vous voir surtout vous les Canadiens d'Edmonton.

Mme Grace Ouellette (née Dufresne) nous a quittés soudainement, le jeudi 25 juin 1964, à l'âge de 68 ans. Elle laisse pour pleurer sa mort ses neuf enfants: Jeannette (Mme Emile Baert), Roger, Denise (Mme Pierre Boisvert) de Legal, Cécile (Mme Gérard Beaudoin), Lucienne (Mme Laurent Tailleur), d'Edmonton, Hervé, Albert, Lucille (Mme Marcel De Champlain, de St-Albert, et Lucien, de Lethbridge; 36 petits-enfants, trois frères et sept soeurs.

Elle est née à Oka, P.Q., en 1895. Elle est arrivée à Legal en 1918 et en 1920 elle épousait Joseph Ouellette.

Ils eurent 12 enfants dont deux sont morts en bas âge et René mort accidentellement à l'âge de 29 ans.

Elle est devenue veuve en 1945, à l'âge de 49 ans avec six jeunes enfants. Malgré les difficultés, elle fut très courageuse. Elle continua à cultiver la terre et à faire progresser la besogne commencée par son mari. Elle réussit à tenir ses enfants aux études et eut le bonheur de les voir tous établis. En 1955, elle déménagea au village de Legal où elle demeura jusqu'à sa mort.

Elle fut exposée dans sa demeure où les prières furent récitées pendant toute la nuit du dimanche jusqu'à l'heure du service.

La messe fut chantée, le lundi 29 juin à 10h. en l'église Saint-Emile de Legal. Tous ses enfants et petits-enfants, ainsi que ses deux soeurs de Montréal, ses demi-frères et demi-soeurs de Vancouver, Kimberley et Edmonton étaient présents afin de témoigner leurs derniers hommages à la chère disparue.

La famille désire remercier tous ceux et celles qui ont témoigné leurs sympathies.

McLENNAN

Jubilé d'argent de M. et Mme Antoine Bélanger dans l'église cathédrale de McLennan, le 29 juin 1964.

Il y a vingt-cinq ans, le 29 juin 1939, M. et Mme Antoine Bélanger (née Libéria Brochu) faisaient bénir leur mariage dans l'église de Girouxville, face à la belle statue de Notre-Dame-de-Lourdes. L'abbé Paul Gagnon, alors curé, bénit ce mariage où se trouvaient présents parents et amis.

En ce 25e anniversaire, il convenait de revenir célébrer cet événement par une grand-messe de reconnaissance, en face des saints autels. L'église cathédrale de McLennan reçut les heureux jubilaires ainsi que leurs parents et amis.

L'abbé Paul Gagnon, chapelain de l'hôpital Providence, de High Prairie, était de nouveau l'officiant, accompagné de deux zélés enfants de choeur (dont l'un était Jean-Marie Bélanger, le fils des jubilaires).

M. Dieudonné Bélanger servait de témoin à son frère, et Charlemagne Brochu à sa soeur. La cérémonie débuta par une exhortation de l'officiant aux jubilaires, qui renouvelèrent leur promesse de fidélité conjugale. Au choeur de chant, il y avait le curé de la paroisse, l'abbé Claude de Champlain et le Frère Létourneau, o.m.i. Les jubilaires firent la sainte communion ainsi que quelques assistants; la grand-messe eut lieu à 3h.30.

Le banquet eut lieu chez les jubilaires; les abbés de Champlain, Gagnon et le Frère Létourneau y furent invités. Ce fut une belle fête canadienne accompagnée de vin doux, de chansons, et tous firent honneur à ce repas de famille des plus succulents. Il y eut aussi du violon, mais sans danse.

Tous ont emporté de cette fête un excellent souvenir et félicitations aux jubilaires pour avoir si chrétiennement célébré ce 25e anniversaire. Nous leur souhaitons de nous revenir dans 25 ans pour leur jubilé d'or; il y aura des absents à n'en pas douter, mais s'ils partent en paix avec le Bon Dieu, tout sera pour le mieux.

Un témoin

CLUNY

Au commencement de juin, Mme Julien Nobert se rendait à l'Université de l'Alberta, à Edmonton, pour assister à la graduition de sa fille Pauline qui a reçu son Ph.N. Elle travaille pour la ville d'Edmonton comme garde-malade, département de la Santé publique. Elle sortit première de sa classe et reçut une bourse pour continuer ses études. Mme Nobert visitait en même temps sa fille Louise et sa petite-fille Michelle, ainsi que des parents et amis.

Mme Léa Gibeau c'est cassé un pouce et dû se faire mettre la main dans le platre. Dans le moment elle a la visite de sa soeur, Mme Gauthier, de Montréal.

A l'hôpital de Calgary, nous avons deux de nos paroissiennes: Mmes Albert Maynard et Willie Dubois. Nous leur souhaitons un prompt rétablissement et qu'elles reviennent dans leur famille au plus tôt.

M. et Mme Armand Corbiel Sr, M. et Mme Ronnie Corbiel, M. et Mme M. Rougeau Jr, se rendaient à Exshaw à une fête de famille à l'occasion du 25e anniversaire de mariage de M. et Mme Lebel, parents de Mme R. Corbiel.

Mme Adélard Corbiel se rendait à Vancouver assister au mariage de son frère Jacques.

M. et Mme Armand Corbiel Jr sont les parents d'un autre gros garçon baptisé sous les noms de Cameron Craig. Félicitations aux heureux parents.

Notre père curé, le R.P. J. Lynch nous quittait, cette semaine, pour suivre sa retraite à St-Albert. Nous prierons pour vous.

BONNES VACANCES AVEC PRUDENCE

Un deuxième réseau de micro-ondes transcanadien a été ouvert aux communications

Le réseau nouveau de micro-ondes transcanadienne dont la construction a commencé en 1962 et a été menée à bien en dépit d'incroyables difficultés, a été inauguré le 11 mai dernier. Il relie Montréal à Vancouver et peut transmettre toutes sortes de messages: voix, textes de téléscripteurs, télémission en couleur. Il a coûté $41 millions.

Le réseau se raccorde aux réseaux régionaux antérieurs de l'ouest d'Ontario, Québec et des Provinces Atlantiques.

Les micro-ondes se propagent à la vitesse de la lumière. 130 tours de relais permettent donc de transmettre un signal de Montréal à Vancouver en moins de temps que ne fonctionne l'obturateur d'une caméra "détective"; un cinquantième de seconde. Le réseau s'allonge sur 3,000 milles; pourtant la tolérance de bruits milliardièmes de watt. Les bruits de cette intensité sont trop faibles pour que l'oreille humaine les perçoive.

600 CONVERSATIONS SIMULTANEES:

Le Pacifique Canadien et les Chemins de fer nationaux se partagent la construction et l'exploitation du réseau. Ils comptent n'utiliser au début que deux des huit voies radiophoniques susceptibles d'être occupées par le réseau. Chaque voie peut transporter 600 conversations téléphoniques simultanées ou un programme de télévision. D'autre part il faut garder disponible une voie sur quatre au cas de panne; sous cette réserve, le réseau fonctionnant à pleine capacité pourrait transmettre simultanément 3,600 conversations téléphoniques ou six télémissions.

Le réseau servira de relais canadien au système de communications du Commonwealth, qui relie actuellement le Royaume-Uni à l'Australie et à la Nouvelle-Zélande. Le réseau du Commonwealth se termine à Sydney, Australie, mais un câble sous-marin touchant à la Nouvelle-Guinée et à la Malaisie pour atteindre Hong-Kong fonctionnera en 1966. Il faudra encore plusieurs années pour que le réseau encercle la terre.

La Corporation canadienne des Télécommunications d'Outre-mer (qui relève du gouvernement fédéral) a loué 60 circuits pour la voix, soit le dixième d'une voie radiophonique, pour relier ses câbles sous-marins de l'Atlantique et du Pacifique, qui font partie du réseau du Commonwealth.

LE PREMIER RESEAU:

Le nouveau réseau est le second qui relie Montréal à Vancouver. Le Trans-Canada Telephone System avait achevé le premier en 1958; ce réseau-là a coûté $50 millions.

C'est à Montréal que le nouveau réseau se raccorde au câble transatlantique, et au réseau micro-ondes qui relie Montréal à Moncton, Nouveau-Brunswick. Les deux chemins de fer ont construit ce dernier en deux étapes, en 1954 et 1962. Les communications de Moncton à Halifax et Sydney, Nouvelle-Ecosse, ne justifiaient pas de doubler le réseau micro-ondes des compagnies de téléphone; les chemins de fer louent à celle-ci l'espace requis pour leurs transmissions. Les compagnies de téléphone se chargent déjà non seulement de conversations ou de messages commerciaux en chiffre, mais d'émissions radiophoniques et de télémissions de Radio-Canada.

LES DIFFICULTES DE CONSTRUCTION:

La construction du réseau Montréal-Vancouver a exigé le miximum d'ingéniosité. Il a fallu abattre des pics de montagne; poser une ligne de transmission au moyen d'hélicoptères; faire littéralement flotter une bâtisse sur des sables mouvants; travailler par 42 degrés sous zéro Fahrenheit.

Pour des raisons de défense, le dispositif reste loin des grandes villes et des voies de communications antérieures. Des embranchements le relient aux grandes villes; les voies de terre le rattachent aux petites villes. Mais en gros le tracé des relais est parallèle au réseau micro-ondes des compagnies de téléphone; il s'allonge au sud de ce dernier entre Montréal et Fort-William, Ontario, au nord, de cette ville à Vancouver.

L'implantation de certains relais dans des régions peu peuplées a naturellement aggravé les difficultés de transport des constructeurs. C'était au service de télécommunications du Pacifique Canadien qu'était confiée la construction du secteur est du réseau, soit de Montréal à Duff, Saskatchewan. Il a été obligé de procéder à des relevés photographiques aériens de régions dont les cartes antérieures n'étaient pas assez détaillées. M. R. W. Dodbridge, ingénieur radiophonique en chef de ce service, avait à fixer le dispositif des relais, à préparer les devis des tours et des appareils de transmission. Il note: "Les cartes de Montréal au Sault-Sainte-Marie étaient assez bonnes. Mais pour le reste du parcours, la cartographie était entièrement à faire."

LES RELAIS:

Les tours de relais sont espacées de 25 à 35 milles et montées sur le plus haut des terrain vacants dans une région donnée. Il faut qu'elles soient assez rigides pour empêcher que la vibration des antennes ne dépasse un tiers de degré. La difficulté d'abord de certains emplacements a contraint les ingénieurs à se rabattre sur l'autres moins propices aux transmissions. Les chemins d'accès des grandes routes aux relais varient en longueur de quelques centaines de pieds à 14 milles.

Il a fallu dans la plupart des cas construire des tours plus élevées que l'on n'avait prévu. La hauteur moyenne est de 212 pieds, alors que d'abord elle devait s'arrêter à 150. Il a fallu porter le diamètre des antennes de 10 à 12 pieds, afin d'assurer la qualité des transmissions. M. Dodbridge explique: "Il en résulte une plus forte résistance des vents, d'où la nécessité de renforcer les tours".

L'HELICOPTERE A L'OEUVRE:

Divers chantiers posaient de graves problèmes. Près de Marathon, Ontario, quatre milles au nord du lac Supérieur, un hélicoptère a posé neuf poteaux dans des trous qui avaient été creusés à la dynamite dans le roc pour amener l'électricité à la tour de Bamoos. L'hélicoptère chargeait les poteaux à un lac situé à 1,500 pieds au-dessous de l'emplacement du relais. Il les implantait au sommet de montagnes. Ensuite il a posé les fils de transmission, longs d'un mille et demi. Les poteaux sont espacés de 1,100 à 1,700 pieds.

La route au nord de Marathon étant en mauvais état, on n'a pu amener de bétonnière à Bamoos. Il a fallu rouler les matériaux sur place à la brouette et les malaxer à la main. à Hazelwood, au nord de Fort-William, les ouvriers ont été obligés de sacrifier la charge d'une bétonnière lorsque par un froid de 35 sous zéro le camion est resté en panne; autrement la charge aurait gelé et mis la bétonnière hors d'usage.

DANS LES ROCHEUSES:

Les équipes des Chemins de fer nationaux, chargées du secteur ouest, entre Montréal et Vancouver, ont eu des difficultés pires encore. Pour installer des relais dans les montagnes Rocheuses ,il fallait construire des tours au haut du mont Pyramide, près de Jasper, Alberta, et du mont Jarvis, près de Hope, Colombie-Britannique.

Un guide suisse veillait à la sécurité des ouvriers qui, à coups de ciseau et de marteau, ôtaient 30 pieds de granit au sommet de la Pyramide afin de dégager l'emplacement du relais. Des hélicoptères transportaient hommes et outillage à pied d'oeuvre.

A de telles hauteurs, les ingénieurs et architectes devaient concevoir les bâtiments pour que ceux-ci résident aux grands froids, aux lourdes charges de glace, aux vents très forts. Ainsi celui du mont Pyramide est entouré d'une cuirasse de béton armé.

Il était hors de question de construire des routes jusqu'aux sommets. On a donc installé des téléphériques pour le transport des ouvriers d'entretien. Le plus élevé des deux, part du niveau de 6,530 pieds pour atteindre à 9,064 pieds au-dessus du niveau de la mer, au sommet du mont Pyramide.

Les tours sont toutes peintes de bandes rouges et blanches, conformément au règlement de sécurité du ministère des Transports. Toutes, sauf quelques-unes situées loin des parcours réguliers des aviateurs, sont éclairées de feux rouges.

LES TOURS:

C'est la maison Canadian Bridge Works, filiale de la Dominion Steel and Coal Corporation Limited (DOSCO), qui a fabriqué et monté les charpentes d'acier dans les deux secteurs. Partout où c'était possible, elle a installé des tours soutenues de haubans sur un socle triangulaire de cinq pieds. Mais aux endroits, dans les villes par exemple, où il fallait économiser le terrain et où donc les haubans étaient interdits, il a fallu monter des tours sans appui extérieur, mesurant donc trente pieds à la base; elles coûtent deux fois plus que les tours à haubans.

Chaque tour se dresse au-dessus d'un bâtiment de 30 pieds carrés, divisé en deux pièces et renfermant des appareils de radio, un groupe générateur. Partout où c'est possible, les relais tirent leur électricité d'un fournisseur de la région; mais tous sont pourvus d'un générateur diesel, au cas de panne.

Le générateur diesel démarre automatiquement lorsque le courant ordinaire est coupé; pour assurer qu'il n'y ait aucune interruption entre le démarrage et le moment où le générateur aura atteint la vitesse régime, un grand disque d'acier appelé "volant d'inertie" actionne la dynamo pendant l'intervalle. D'autre part un signal automatique alerte le centre d'entretien le plus proche. Des appareils semblables empêchent toute rupture des communications au cas de panne soit aux relais sans surveillant, soit aux relais principaux. Un de ces appareils, le "combinateur", choisit automatiquement la mieux indiquée de deux voies possibles pour acheminer les communications.

Le dernier relais de la ligne principale a été installé en octobre; jusqu'à ce moment les équipes ont travaillé sous pression, dans certains cas toutes les heures de jour, pour terminer selon l'horaire prévu. M. Dodbridge explique que chaque jour de retard à mettre au travail les équipes chargées d'essayer les transmissions entre relais aurait coûté $2,385 au Pacifique Canadien. "S'il fallait une niveleuse pour aplanir le chemin du relais et faire passer l'équipe, nous assurions à celle-ci le service d'une niveleuse".

De son côté la compagnie RCA Victor of Canada, qui a fourni le matériel micro-ondes au prix de $12 millions, s'en tenait rigoureusement au programme d'installation. Aussi le Pacifique Canadien par exemple a-t-il été obligé d'édifier les 23 tours entre Montréal et le Sault-Sainte-Marie en cinq semaines, pour ne retarder en rien les électriciens.

L'usage des micro-ondes se répand de plus en plus. Ainsi aux Etats-Unis l'American Telephone and Telegraph et la Western Union exploitent des réseaux du genre; l'Europe les utilise également.

VIMY

N'oubliez pas amis et paroissiens des environs notre pique-nique des "Sports" le 19 juillet. Venez vous amuser avec nous.

M. Emerit Fagnan, de Thorhild, oncle de MM. Philip et Lucien Fagnan a passé une semaine en visite à Vimy.

Le R.P. Eugène Fournier, de Collin Lake, a passé la fin de semaine chez M. et Mme Alphonse Bilodeau.

M. F. L'Heureux, de la Saskatchewan, visitait M. et Mme E. L'Heureux.

MM. Jean-Marie et Marcel Landry visitaient M. et Mme François Landry, la semaine dernière.

Mme Philip Fagnan est à l'hôpital Général d'Edmonton. Nous lui souhaiton prompt rétablissement.

BONNYVILLE

MARIAGES:

Plusieurs mariages eurent lieu à Bonnyville, le samedi 27 juin.

M. Denis Bougie, fils de M. et Mme Léon-Paul Bougie, à Mlle Mary Ann Besaraba, fille de M. Alex. Basaraba, tous de bonnyville. Le mariage fut célébré avec éclat au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis. Parmi les visiteurs on remarquait M. et Mme Bernard Bougie, de Vancouver, Soeur Marie-Thérèse et M. et Mme Laplante, de Vimy.

Robert Ducharme, de St-Joseph, à Mlle Donna Marchand, fille de M. Hercule Marchand, de Bonnyville. Après la cérémonie, il y eut réception à la salle de la Légion, où un grand nombre de parents et d'amis participaient.

Clermont Roy et Claudette Albert, de Fort-Kent,, se mariaient également samedi, à l'église St-Joseph. La fête fut très joyeuse.

Mme Nap Vallée est de retour d'un voyage à Montréal. Elle est revenue accompagnée de sa fille Jacqueline (Mme Kennedy) et sa petite famille.

HIGH PRAIRIE

(HOPITAL)

Le lundi 29 juin, notre aumônier se rend à McLennan pour 3h.30 afin d'y chanter une grand-messe à l'occasion du 25e anniversaire de mariage de M. et Mme Antoine Bélanger (née Libérie Brochu). Un beau "25" brillait au bas de la statue de Jésus, l'Agneau Divin; quatre prie-dieu artistiquement couverts pour les jubilaires et leurs témoins; une bonne assistance de parents et amis; au choeur de chant, M. l'abbé de Champlain, curé de la paroisse, et son bras droit: le R.P. Guillaume Létourneau, o.m.i. Il y eut une courte exhortation au début; M. l'abbé Gagnon était accompagné de deux enfants de choeur, dont l'un se nomme Jean-Marie Bélanger, fils des jubilaires; il y eut quelques communions.

Ensuite, un banquet dans la famille des Jubilaires; ce fut une belle réunion de familles et tout se passa à la canadienne: un vin généreux fut bu à la santé des jubilaires; banquet bien préparé; tous s'en retournèrent contents de ces agapes. On avait invité trois membres du clergé.

Sont encore avec nous: MM. Raoul Leclaire, de High Prairie, Rémi Richer, de Faust, Alphonse Roy, de High Prairie, Rosaire Beaupré, de Kinuso, Raymond Nobert, de Joussard, et Alfred Deslauriers, de Kinuso.

Jean-Sé-Pu

—Qui a Dieu avec lui n'est jamais moins dans la solitude que lorsqu'il est seul.

Saint Bernard

* * *

—Pour commencer à entrevoir Dieu, il faut déjà s'être perdu de vue.

Vladimir Ghika

Le Japon n'a aucune intention de reconnaître la Chine communiste

Nations unies. — M. Akina Matsui, représentant du Japon à l'ONU, a déclaré, au cours d'un déjeuner de l'Association des correspondants aux Nations unies, que son gouvernement n'envisageait pas pour le moment de suivre l'exemple de la France qui a reconnu la Chine populaire et que Tokio était opposé à l'expulsion des Nations unies de la République de Chine, gouvernement loyal qui contrôle fermement à Formose 11,000,000 de personnes anticommunistes.

Interrogé sur le point de savoir si le gouvernement japonais serait en faveur d'une politique "des deux Chines" à l'ONU (Pékin et Taiwan), M. Matsui a répondu qu'aucune décision n'avait encore été prise à ce sujet, mais que l'ensemble du problème exigeait un examen approfondi et devrait être réglé sur le plan international.

En ce qui concerne l'Asie du Sud-Est, l'ambassadeur japonais a déclaré qu'il fallait tenir compte de deux réalités: La réalité de la nécessité d'un règlement politique, mais aussi et avant tout la réalité de la guerre. L'idée paraît "intéressante à long terme" et digne d'un examen attentif, mais pour le moment, abstraite et philosophique et ne comportant pas de plan concret.

L'ambassadeur du Japon estime que la situation actuelle en Asie du sud-est est trop complexe pour que l'ONU puisse intervenir efficacement. Il n'exclut pas la convocation de la conférence des quatorze puissances de Genève, mais ne croit pas qu'elle puisse aboutir actuellement à des résultats tangibles.

M. Matsui, qui vient d'effectuer un voyage en Afrique, a condamné énergiquement la politique de discrimination raciale du gouvernement sud-africain. Il ne croit pas cependant que l'ONU, pour des raisons pratiques, juridiques et politiques puisse promulguer des sanctions contre l'Afrique du Sud. A son avis, l'article sept de la charte, qui traite des menaces à la paix, et qui seul peut autoriser des sanctions selon la charte, ne s'applique pas à la situation en Afrique du Sud et le conseil ne peut agir que dans le contexte du chapitre six consacré au règlement pacifique des différends par la négociation, le médiation, l'arbitrage, etc.

Saint-Joachim

Jubilé de diamant de M. et Mme A. Robert

MESSE D'ACTION DE GRACES:

Le 1er juillet, en l'église Saint-Joachim, le R.P. Arthur-Marie (Normand' Robert, o.p., c'est-à-dire de l'Ordre des Prêcheurs ou Dominicain, célébrait une messe d'action de grâces à l'occasion du soixantième anniversaire de mariage de ses parents, M. et Mme Arthur Robert, résidents à 10029-111e rue. Le R.P. Robert, après l'évangile, donna le sermon de circonstance.

On remarquait dans le sanctuaire la présence de Mgr Ketchen, curé de la paroisse de l'Immaculée-Conception, et aussi la présence du R.P. Bidault, curé de Saint-Joachim.

A la tribune de l'orgue, quelques religieuses de la Congrégation des Filles de Jésus chantaient de touchants cantiques "Seigneur Jésus, merci" et le "Magnificat" en français. La Rév. Sr Anna-Marie, des Filles de Jésus, touchait le clavier de l'orgue.

Après la cérémonie, les parents et les amis attendaient les jubilaires sur le perron de l'église pour les féliciter.

LE BANQUET:

Le 4 juillet, au Seven Seas, eut lieu le banquet en l'honneur des jubilaires sous les auspices des Chevaliers de Colomb du Conseil LaVérendrye. M. Joseph Nadeau présidait comme maître de cérémonie. Après les bénédictions de la table par M. l'abbé Denis Hébert, curé de Saint-Thomas d'Aquin, le maître de cérémonie proposa un toast à la Reine. Dans le centre de la table se trouvait un joli gâteau, don des Chevaliers de Colomb. Ce même gâteau avait été décoré d'une manière artistique par les Filles de Jésus.

Immédiatement après le repas, Mgr Foran, curé de Saint-Antoine, devait s'absenter puisque ses obligations le requéraient en sa paroisse. M. Nadeau le remercia de nous avoir honoré de sa présence. Après quoi, Mgr Foran alla saluer les jubilaires et il profita de l'occasion pour adresser la parole aux convives en français.

Ceci fait, le maître de cérémonie invita M. Valmore Robert, le plus jeune fils, à lire une adresse à ses parents jubilaires. Après lecture faite, ses deux petites filles, Valérie et Ellen, ont présenté aux jubilaires une gerbe de roses gracieusement offerte par les Chevaliers de Colomb.

Nous tenons à reproduire ici le texte de l'adresse qui donne un bref aperçu historique des jubilaires.

Chers Parents Jubilaires,

Dans une circonstance aussi touchante que celle-ci, il est difficile de trouver des termes adéquats pour exprimer la profondeur et la nuance de nos sentiments; aussi, le langage le plus éloquent est-il celui du coeur.

C'est pourquoi, dans la simplicité de notre coeur, nous voulons vous offrir au nom de tous: c'est-à-dire, vos enfants, les parents et les amis, nos plus sincères félicitations à l'occasion de votre soixantième anniversaire de votre mariage.

En 1913, vous quittiez votre beau pays de Manchester, N.H., pour venir prendre un homestead à St-Paul, Alberta. Après quelque temps d'insuccès dans ce domaine inexpérimenté... confiant dans la Divine Providence, vous alliez dans la solitude des bois épais de la Colombie Britannique, afin de tenter fortune et de pouvoir ainsi donner à vos enfants ce que les parents peuvent donner de mieux, c'est-à-dire une instruction complète. C'est ainsi qu'après bien des sacrifices et des ennuies de toutes sortes vous pouviez placer vos deux garçons au collège et votre fille au couvent.

En ce moment, nous aimons à redire ce qui a été dit dans le sermon de la messe d'action de grâces, mercredi passé, à savoir que d'après le docteur angélique S. Thomas d'Aquin, les enfants sur cette terre, ne peuvent pas en toute jùstice et d'une façon adéquate, payer la dotte de reconnaissance et de gratitude qu'ils doivent à leurs parents pour tout ce qu'ils ont fait pour eux. C'est pourquoi vos enfants demandent à Dieu de bien vouloir le faire pour eux.

En union avec les parents et amis ici présents nous supplions le Seigneur par l'intercession de la Très Sainte Vierge Marie, de S. Antoine de Padoue, de notre glorieux Père S. Dominique, dont vous êtes les enfants par le Tiers-Ordre de bien vouloir vous bénir et de vous accorder encore de nombreux jours parmi nous.

Comme on dit aux membres du clergé en leur exprimant les meilleurs souhaits: Ad multos annos. A plusieurs années encore.

Après lecture faite de l'adresse, le maître de cérémonie invita le magistrat Guy Beaudry à exprimer ses souhaits aux jubilaires au nom des Chevaliers de Colomb. M. Nadeau demanda à M. Bédard d'exprimer, lui aussi, ses souhaits au nom des Chevaliere. Maître Lionel Tellier, confrère de collège du R.P. Robert et ami intime de la famille adressa la parole. Connaissant bien la famille, il a pu trouver quelques saillies familiales qui ont su attirer les rires et les applaudissements de la foule.

Le R.P. Robert fut invité à son tour à prendre la parole. Il donna lecture de plusieurs messages tant religieux que civils en l'honneur des jubilaires. D'abord, il a lu la bénédiction apostolique de Sa Sainteté Paul VI, ensuite les voeux de S.E. Mgr MacDonald, archevêque d'Edmonton, ceux du R.P. Bidault, curé de St-Joachim, ceux du R.P. F.-M. Drouin, o.p., supérieur des Pères Dominicains, de Port Credit (Toronto), Ont., et finalement ceux des Filles de Jésus. Concernant les messages des autorités civiles et gouvernementales, il fit lecture des meilleurs voeux du Maire de la ville, du premier ministre de l'Alberta, du lieutenant-gouverneur de l'Alberta, du premier ministre du Canada et finalement les voeux de sa Majesté la Reine de l'Angleterre.

Pour terminer, le R.P. Robert exprima sa vive gratitude à qui de droit; d'abord à M. Nadeau pour s'être acquitté si bien de sa fonction de maître de cérémonie et pour s'être donné avec tant de dévouement à organiser le banquet en collaboration avec M. Alphonse Sylvestre et Maître Lionel Tellier. Ensuite, le R.P. remercia les Chevaliers de Colomb, l'Honorable Lucien Maynard pour avoir procuré les messages des autorités gouvernementales, et finalement le Dr Piché, médecin des jubilaires.

Les jubilaires désirent exprimer leur vive gratitude à ceux qui leur ont offert des cadeaux et à ceux qui ont participé d'une manière intime aux fêtes organisées à l'occasion du soixantième anniversaire de mariage.

Annonces classées

PROFESSEURS DEMANDES

Le District Scolaire C.R. Séparé No 30 de McLennan a besoin de deux professeurs, bilingues de préférence, pour les grades 3 et 5.

Salaire minimum:

3100 3600 4200 4900 5100.

Salaire maximum:

4550 5400 6350 7650 7950.

Appliquez auprès de la Secrétaire-trésorière, Mme A. Brassard, case 149, téléphone 138.

INSTITUTRICE DEMANDEE

Institutrice demandée. Bilingue préférée. Pour enseigner les grades 5 et 6. Salaire de base 3100. S'adresser à Gerard M. Dufour, Sec-Treas. Spirit River RCSS #36, Spirit River, Alberta. 7-29

LE COMTE DE STURGEON

(avoisinant la Ville d'Edmonton) sollicite des applications pour les positions suivantes:

CAMILLA (14 classes, grades I à XII) 2 classes junior high.

LEGAL (21 classes, grades I à XII) 1 école senior high (anglais, études sociales, commercial).

MISSION PARK (St-Albert: 9 classes, grades I à IX), une primaire.

SASKATCHEWAN (4 classes, grades I à IX) deux élémentaires.

ST-CHARLES (4 classes, grades I à IX) une élémentaire.

VILLENEUVE (3 classes, grades I à VIII) principal enseignant VI à VIII.

Echelle de salaires en pourparlers.

Envoyez applications à

J. F. Swan, surintendant, Morinville; tél., le soir, 433-6363.

PROFESSEURS DEMANDES

La Commission Scolaire du District St-Paul No 2228 C.P. 500, St-Paul, Alberta, désire obtenir les services d'un professeur pour l'école élémentaire et un professeur pour l'école secondaire. Bon salaire. C.J. Ouellette, St-Paul, Alberta.

ATTENTION
ACHETEURS DE TERRES !

Les récoltes poussent, venez voir les osses fermes qui sont à vendre.

Les prix sont raisonnables: $30.00 à 0.00 de l'acre!

Bonne eau abondante, électricité, léphone, autobus d'écoliers, bons emins, surtout bonnes terres qui faciliteraient le groupement. J'ai 46 arts à montrer.

Organisez-vous, venez faire pique-que en étudiant les possibilités de mplacer ceux qui se retirent.

Vous serez bienvenus! S.V.P. aver-ssez moi quand vous serez décidé à nir.

J. J. DUPONT
Agent d'immeubles
Fenn, Alberta 29-7

Les deux Chines et l'Exposition

Ottawa. — Le porte-parole d'une délégation formosane de passage au Canada a fait savoir que son pays était fortement intéressé à participer à l'Exposition universelle de 1967. Au cours d'une conférence de presse le chef de la mission nationaliste chinoise, a précisé qu'il avait fait savoir au ministre du Commerce, M. Sharp, l'intérêt que porte Taipeh à l'événement. M. Peh-Yuan Hsu a ajouté qu'il n'avait pas caché aux autorités canadiennes l'inquiétude de son gouvernement au sujet des substantielles ventes de blé canadien à la Chine communiste.

L'intérêt manifesté par la Chine nationaliste pour l'Expo place le gouvernement canadien dans une situation délicate car, souligne-t-on en certains milieux, la Chine continentale a également laissé entendre qu'elle participerait volontiers à la manifestation de 1967. Jusqu'ici cependant, ni Taipeh ni Pékin n'ont fait de demande officielle.

Camp St-Joachim

(Lac Ste-Anne)

—POUR FILLES (de 8 à 14 ans)

- du 30 juillet au 8 août
- Appelez Mme Léo Brault — 488-0386

—POUR GARÇONS (de 8 à 14 ans)

- DU 8 août au 18 août
- Appelez Mme Joffre Girard — 488-9291

ST-JOACHIM

Samedi dernier, l'église St-Joachim, toute ornée de fleurs naturelles, était attrayante pour le mariage de Mlle Judith Paradis, fille de M. et Mme Gabriel Paradis, à M. Auguste Hickey, fils de M. et Mme F. Hickey, des Iles Seychelles, Océan Indien.

Le Rév. Père Gilles, de Fort Smith, T.N.W., célébra la messe et entendit le consentement des fiancés. Gracieuse dans sa longue robe de chiffon et dentelle blanche, la mariée entra au bras de son père au son de la marche nuptiale. Les demoiselles d'honneur étaient Fréa Hickey, soeur du marié, et Louise Châtain, cousine de la mariée.

MM. Léonard Rousseau et John Purcell agissaient comme témoins. MM. Guy Mousseau et Robert Patenaude plaçaient les invités.

Durant la messe nuptiale, M. Maurice Lorieau, accompagné à l'orgue par Mme A. Brisette, exécuta des chants appropriés à la circonstance. A l'issue de la cérémonie les parents et amis se rendirent au Club Mocombo pour la réception. M. Bernardin Gagnon proposa le toast à la mariée et M. Léonard Rousseau était maître de cérémonie. Nous souhaitons beaucoup de bonheur aux jeunes époux qui résideront à **Dryden, Ont.**

Sont venus pour assister au mariage: M. l'abbé Tanguay, de St-Edouard, Alberta, M. et Mme R. Couture et famille, de Fort Erié, Ont., Mme Couture est la soeur du marié, Mme M.-L. Marcoux, de Vancouver, M. et Mme Roméo Dubreuil, leur fils Joseph et Mlle Cécile Lambert, de St-Boniface, Man.

Nos félicitations à M. et Mme Arthur Robert, qui, la semaine dernière, fêtaient leurs noces de diamant.

Plusieurs parents et amis avaient tenu à se joindre à la famille pour offrir leurs voeux de santé et de bonheur aux jubilaires qui étaient surtout heureux d'avoir avec eux leur fils, le R.P. Robert, Dominicain, de Port Credit, Ont., et le Père Racette, de la Louisianne.

A M. et Mme Robert nous souhaitons longue vie et bonne santé pour compléter leur bonheur.

M. et Mme André Lamoureux, de Lamoureux, célébraient, jeudi dernier, leur 25e anniversaire de mariage. Après un banquet à l'hôtel Bonaventure les parents et amis se réunirent chez M. et Mme Arthur Landry pour la célébration. M. André Lamoureux est le fils de Mme Thérèse Lamoureux de notre paroisse.

Le R.P. Beaulac, o.m.i., neveu de Mme F. Dubord, a passé quelques jours à Edmonton en route pour les Territoires du Nord-Ouest où à l'avenir il fera du ministère. Son passage a donné l'occasion de plusieurs réunions de familles.

Les journaux et B.B.

Waterloo. — Des chercheurs appartenant à l'université de Waterloo se livrent pour le compte de la Commission d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, à une étude détaillée de 30 journaux canadiens. Il s'agit d'établir dans quelle proportion ces journaux, anglais et français, font écho à l'activité de la commission d'enquête.

Immaculée-Conception

Mercredi le 17 juin, a eu lieu à Legal les funérailles de M. Marcel Bouchard. Il est décédé à Edmonton, le 15 juin, à l'âge de 68 ans. Il laisse pour pleurer sa perte: son épouse Liliane (Massie), un garçon Jean-Charles, de Montréal; trois filles: Marie-Paule Ricard, de Morinville, Yolande St-Onge, et Lorraine de Champlain, de Legal; deux soeurs: Mmes Isola Brisson et A. Desjardins; trois frères: Samuel, Emile et Eugène, tous d'Edmonton.

Il était membre des Chevaliers de Colomb et de l'Association des Anciens Combattants.

Les vétérans de Legal lui rendirent un dernier témoignage en lui donnant un service militaire. Cette imposante cérémonie se termina par le "Dernier appel".

La dépouille mortelle était portée par MM. Antonio Lecavalier, James Chapman, Arthur Pilon, Rhéo Martineau, Lionel Hébert et Paul Dupras.

Les porteurs honoraires, membres des Chevaliers de Colomb, étaient: MM. Léon St-Martin, Emlie Parent, Paul Montpetit, Emile Préfontaine, Lucien Cyr et Roger Préfontaine.

M. Bouchard est né à Ste-Anne de Chicoutimi. Il arriva à Legal en 1899 où il passa une partie de sa vie. Il s'était retiré à Edmonton depuis une dizaine d'années.

La famille désire remercier très sincèrement tous ceux qui d'une manière ou d'une autre ont témoigné leurs sympathies à cette occasion.

Pèlerinage au Lac Sainte-Anne

Dimanche 26 juillet

Afin de faciliter le transport des pèlerins, les Dames de Sainte-Anne ont retenu les services d'autobus spéciaux.

Le départ de ces autobus s'effectuera à 10h.30 a.m.
—à l'Immaculée-Conception
—à Saint-Joachim

Pour l'achat des billets, veuillez téléphoner à Mme Dubord, 488-8493

ou à Mme Legris 488-2204



Soeurs de Sainte-Croix
8321 - 112ème rue
Edmonton, Alberta

Je serais intéressée à recevoir des renseignements sur votre congrégation.

Nom ....

Adresse ....

Téléphone 26-8

Grande variété d'idées exprimées . . .

(Suite de la page 1)

lui a manifesté a été grand.

On s'est aussi montré méfiant à son endroit.

Au Canada anglais on s'est demandé si la Commission n'était pas tout simplement un instrument pour obliger tous les Canadiens sans distinction à parler les deux langues. Au Québec, certains ont dit la considérer comme un organisme faisant le jeu du gouvernement central et de travailler contre l'intérêt des Canadiens français.

Plusieurs ont souligné que le manque de compréhension, qui serait à l'origine de la crise actuelle, est attribuable à l'absence de moyens de communications adéquats.

MINORITES:

La presse en général ne s'attache-t-elle pas trop au sensationnalisme lorsqu'il s'agit du Québec?

L'opportunité de doter le Canada de réseaux de télévision de langue française et de langue anglaise a été signalée.

On a parlé de la mise sur pied de vastes programmes d'échanges culturels entre le Québec et les autres provinces.

On a déploré que l'enseignement de la langue française dans les écoles des provinces anglo-saxonnes soit généralement inadéquat. Le manque de professeurs compétents en langue française est de toute évidence un problème général.

Les réclamations en faveur d'une histoire du Canada plus objective se sont faites nombreuses.

Les minorités françaises des provinces anglo-saxonnes ont profité de l'occasion, pour leur part, pour formuler vigoureusement leurs revendications en faveur de systèmes scolaires qui répondent à leur mentalité. La chose est essentielle à leur survie. Elles ont insisté pour qu'on leur accorde un traitement égal à celui que le Québec accorde à sa minorité anglaise.

Le français, a-t-on dit, devrait être reconnu comme langue officielle dans toutes les provinces. A l'heure présente le Québec est la seule province officiellement bilingue.

Quant aux autres minorités, leur première préoccupation a semblé être la question culturelle. Avec vigueur, ses représentants ont affirmé que le Canada est un pays multiculturel et non pas biculturel. La contribution de tous les groupes doit être considérée au même titre que celle des deux peuples fondateurs.

RECHERCHES:

La question du statut des Indiens et des Esquimaux, les premiers habitants du pays, a été soulevée.

Un fait notable est ce désir chez la jeunesse anglo-saxonne de vouloir comprendre et apporter des solutions aux problèmes. Cette situation fait contraste avec celle qui existe chez la jeunesse québécoise. C'est dans cette dernière que l'on retrouve les plus forts éléments séparatistes.

Les discussions laissent dès maintenant entrevoir que l'une des grandes questions sur laquelle la Commission devra longuement se pencher est celle du bilinguisme chez les fonctionnaires fédéraux. Dans quelle proportion ce bilinguisme devrait-il exister?

La Commission attache une grande importance à un vaste programme des recherches qu'elle est à mettre sur pied.

Elle juge essentielle la possession de données scientifiques pour bien situer les problèmes. Dans le domaine de l'enseignement, en particulier, on serait loin de posséder tous les éléments voulus pour bien saisir la situation.

La Défense nationale sera examinée en détail.

Les questions à l'étude sont explosives.

Les critiques formulées à l'endroit de al Commission, en particulier sur le parquet de la Chambre des communes, en sont une preuve certaine.

Jamais, semble-t-il, une commission royale d'enquête a-t-elle été aussi ouvertement critiquée avant même que son travail ne soit terminé. Et celui de la commission Laurendeau-Dunton est à peine amorcé.

RAPPORT:

De toutes ses récentes rencontres régionales, c'est dans la ville de Québec que la Commission a connu sa séance la plus difficile et la plus animée.

Un mouvement politique indépendantiste avait "noyauté" l'assemblée publique qui réunissait quelque 500 personnes.

La réunion fut bruyante et un commissaire dut même intervenir, à un certain moment, pour souligner que si tous avaient droit à leurs opinions, il fallait quand même éviter de mettre en doute la bonne foi de la Commission.

Les séparatistes québécois croïent que le travail de la commission prouvera, en définitive, que le Québec n'a d'autre alternative que celle de se séparer du reste du Canada.

La commission fait face à une tâche dont l'ampleur sort quelque peu de l'ordinaire.

Après une étude du rapport des audiences préliminaires, elle devra se tourner vers celle des mémoires. Quelque 500 organismes et individus ont promis de lui faire parvenir des mémoires. A la l'aide de ceux-ci et du résultat de ses programmes de recherches, elle devra faire le point.

Le Parlement lui a voté, jusqu'au 31 mars prochain, des crédits de l'ordre de $2,000,000.

Son personnel se compose présentement de 25 personnes, dont 15 chercheurs à plein temps et 30 étudiants qui se livreront à des recherches au cours de l'été.

La Commission se sait pas encore à quel moment il lui sera possible de présenter son rapport.

Il aurait été plus facile de rédiger un rapport il y a six mois que ce ne le serait maintenant, déclarait récemment M. Laurendeau, face à la complexité des problèmes, complexité que venait de démontrer l'avalanche de vues exprimées.

La Commission a été formée par le gouvernement fédéral à l'été de 1963. Plusieurs ministériels ont dit que l'on fondait de grands espoirs sur les résultats des travaux de la commission.

M. Maurice Lamontagne, secrétaire d'Etat, affirmait, il y a quelques semaines:

"Si le travail de la commission devait se solder par un échec, ce pourrait être fatal pour notre pays".

Tout au long de la tournée, les présidents conjoints ont répété que la Commission ne menait aucune croisade d'aucune sorte et en faveur de qui que ce soit. Sa tâche est de conduire une enquête et de formuler ensuite des recommandations.

Guy Rondeau

Alliance française

Comme par le passé, le Comité de l'Alliance française, d'Edmonton, est heureux d'inviter ses membres et tous les amis de la France à assister au GRAND DINER-BAL organisé à l'occasion de la Fête nationale du 14 juillet.

Cette soirée aura lieu au "Polish Hall", 10960-104e rue, **mardi le 14 juillet 1964 à partir de 8 heures p.m.**

Un buffet, agrémenté de boissons de circonstance sera servi de 8 heures à 11 heures p.m. dans la salle à manger — sous-sol.

A partir de 8h.30, le réputé orchesthe "The Echos" vous invitera à danser jusqu'à minuit et demie.

Tout est prévu pour faire de cette soirée un grand succès et, d'agréables surprises vous attendent.

Comme d'habitude, le prix d'entrée: $3.00 par personne. Aucun billet ne sera vendu à l'entrée. Ils seront en vente jusqu'au 10 juillet aux adresses suivantes:

La Survivance, 10010-109 rue
Librairie Schola, 11540 ave Jasper
Consulat de France, 10038-110e rue
Secrétariat de l'Alliance française, 10530-125e rue.

Toutefois nous vous invitons à faire vos réservations dès maintenant en téléphonant à: 488-3296 ou 482-3636.

Le Comité.

Le concile

Cité du Vatican. — La Commission de coordination du concile s'est réunie pour la cinquième fois depuis la fin de la dernière session conciliaire. Le cardinal Amleto Cicognani, secrétaire d'Etat, présidait comme de coutume. La réunion a été consacrée à l'examen des rapports sur les quatre projets de schéma qui n'ont pas encore été envoyée aux évêques, c'est-à-dire ceux qui se rapportent à l'Eglise, à la Révélation, aux missions et à la présence de l'Eglise dans le monde.

PIQUE-NIQUE diocésain

organisé par le Centre catholique de Saint-Paul,

dimanche 12 juillet,

au Camp des étudiants **au Lac St-Vincent**

* Jeux divers dans l'après-midi;

* Souper aux fèves au lard;

* Concert présenté par la famille Rouleau, de Montréal.

VENEZ EN FOULE !

Dentistes et santé

Edmonton. — Les dirigeants des associations dentaires canadiennes et américaine se sont mis d'accord sur deux points à savoir que des programmes d'assurance de soins dentaires sont inévitables et que les dentistes doivent obtenir un personnel auxiliaire qualifié plus considérable. Le Dr Donald Gullett, secrétaire de l'Association dentaire canadienne, a dit que la formation des assistants dentaires, des hygiénistes et des techniciens constitue l'un des principaux problèmes auxquels la profession doit faire face.



La Librairie SCHOLA d'Edmonton

vous présente

"La Revue du Livre français"

le vendredi soir à 6h.10 p.m.

sur les ondes de CHFA.

Un livre nouveau est commenté

tous les vendredis soir à

"La Revue du Livre français"

CHFA

"La voix française de l'Alberta"

"CREATIONS CANADIENNES"

sur les ondes de CHFA

Une nouvelle émission entendue

tous les samedis après-midi à 1h.35

Assistez au lancement des succès de demain.

Ecoutez les compositions des talents canadiens.

Fredonnez les refrains entraînants présentés à

"CREATIONS CANADIENNES"

tous les samedis après-midi à 1h.35

680 AU CADRAN DE VOTRE RADIO

La semaine à

TEMOIGNAGES

(une émission de Radio-Sacré-Coeur)

(du 13 au 17 juillet 1964)

LUNDI: M. l'abbé Ronald Landry, "La cité des jeunes".

MARDI: Réal Hogue, S.M.M., "Problèmes de vie: Pourquoi tant de mal dans le monde"?

MERCREDI: M. l'abbé Jean Marticci, "Dialogue sur la Bible: est-il vrai que le monde a été créé en 7 jours"?

JEUDI: Me Yvon Jasmin, avocat, "Réconciliation conjugale".

VENDREDI: "Pourquoi neuf jours de préparation?"

CHFA – 680 – 4h.45 à 5h. p.m.

5,000 w. **Nos Programmes** 680 k.c.

LUNDI AU VENDREDI
6.50—Ouverture
6.55—Nouvelles
7.00—Chez Miville
7.28—Manchettes
7.30—Chez Miville
8.00—Nouvelles
8.05—Sports
8.10—Prière du matin
8.18—Radio-Réveil
8.29—Manchettes
8.30—Radio-Réveil
9.00—Nouvelles
9.02—Intermède
9.05—Avec Simone
9.10—Intermède
9.15—Vie de femmes
9.30—Troubadours
9.58—Intermède
10.00—Nouvelles
10.02—Vos souhaits
10.30—Partage du jour
11.00—Radio-journal
11.10—Jeunesse dorée
11.25—Visages de l'amour
11.40—Eclairez-moi
12.00—Régina coeli
12.02—Musique en dinant
12.15—Nouvelles
12.25—Sports
12.30—Q'en pensez-vous
12.45—Journal agricole
12.58—Nouvelles
1.00—Fémina
1.15—Psychologie
1.29—Manchettes
1.30—Plein soleil
1.53—Intermède
2.00—Nouvelles
2.02—Sieste musicale
2.55—Sports
3.00—Nouvelles
3.05—Divertissement
4.00—Radio-journal
4.15—Insp. Tanguay
4.30—Boîte aux surprises
5.00—Nouvelles
5.02—Page à l'autre
5.06—Kiosque à chansons
5.30—Nouvelles
5.32—Kiosque à chansons
6.00—Nouvelles
6.02—Météo
6.05—Sports
6.10—Plus belles voix
6.45—Chapelet
7.00—Informations
7.30—(Selon le jour)
9.00—(Selon le jour)
9.30—(Selon le jour)
10.00—Prog. ukrainien
10.30—Le bel âge
11.00—Manchettes
11.02—Sous l'abat-jour
11.55—Radio-Ouest
12.05—Fin des émissions

SAMEDI
6.50—Bonjour
6.55—Nouvelles
7.00—Musique en tête
7.30—Nouvelles
7.32—Musique en tête
6.00—Nouvelles
8.05—Sports
8.10—Prière du matin
8.18—Musique en tête
8.30—Nouvelles
8.32—Musique en tête
9.00—Tante Lucille
9.30—Tintin
10.00—Nouvelles
10.02—Vos souhaits
10.30—Un beau soleil
11.00—Nouvelles
11.10—Un beau soseil
11.15—Vers demain
11.30—Un beau soleil
12.00—Regina coeli
12.02—Musique en dînant
12.15—Nouvelles
12.25—Sports
12.30—Musique en dînant
1.00—A votre santé
1.10—Chansonniers
1.30—Nouvelles
1.32—Chansonniers
2.00—Rendez-vous
3.00—Nouvelles
3.02—Rendez-vous
4.00—Prog italien
4.30—Prog cri
5.00—Reportage
5.30—Notre pays
6.00—Langue pendue
6.30—Variétés
6.45—Chapelet
7.00—Informations
7.30—Avec Paul
10.00—Prok. ukrainien
10.30—Avec Paul
11.55—Nouvelles
12.05—Fin des émissions

DIMANCHE
8.55—Bonjour
9.00—Nouvelles
9.02—Ballade musicale
9.30—Prog. norvégien
10.30—Terre nouvelle
11.00—Messe dominicale
12.00—Musique en dînant
12.15—Nouvelles
12.25—Sports
12.30—Vie croissante
12.45—Musique en dînant
1.00—Prog italien
2.00—Prog. hollandais
3.00—Prog. polonais
3.30—Prog. Allemand
4.30—Radio-théâtre
5.00—Radio-journal
5.30—Cabaret du soir
7.00—Informations
7.30—Cabaret du soir
7.55—Sports
8.00—Cabaret du soir
9.00—Sérénade
10.00—Prog. ukrainien
10.30—Sérénade
11.00—Sous l'abat-jour
12.00—Nouvelles
12.05—Fin des émissions

LUNDI:
7.30—Scènes du monde
9.00—Quatre cordes
9.15—Affaires de l'Etat
9.30—Arts et lettres

MARDI
7.30—Concert
9.00—Amour et chansons
9.30—Canada français

MERCREDI
7.30—Concert
9.00—Petit concert
9.30—Ecrivains

JEUDI
7.30—Symphonies
8.15—Le Lied
8.30—Récital d'orgue
9.00—Variété du Qué.
9.30—Place publique

VENDREDI:
7.30—Chasse à l'inconnu
8.00Chorale
8.30—Auteurs étrangers
9.00—Sérenade
9.30—Prog. Hollandais

Comité du Chapelet,
Poste CHFA,
10012 - 109e rue,
Edmonton, Alberta,

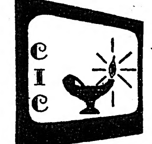
Mon cher Monsieur,

Veuillez trouver ci-inclus mon offrande de $........................ pour aider au maintien de la récitation quotidienne du Chapelet à la Radio.

Nom ....

Adresse ....

....



Cinéma et culture

Films à l'écran

The Vikings

COTE MORALE: ADULTES

Américain, 1958, 115 min., technirama, technicolor. — Drame réalisé par Richard Fleischer avec Kirk Douglas, Tony Curtis, Ernest Borgnine et Janet Leigh.

Le roi des Vikings et son fils kidnappent la princesse de Gales en vue de se faire payer une rançon. Le fils du roi essaie alors, mais en vain, de gagner son coeur. A la vérité, la princesse aime un esclave, qui est l'héritier du trône d'Angleterre. L'esclave et la princesse s'évadent sur un bateau volé et le prince barbare viendra faire le siège du château anglais. Il mourra dans un duel avec l'héritier de la couronne qui pourra épouser celle qu'il aime.

Superbement photographiée dans des couleurs somptueuses et des décors naturels remarquables, cette production est avant tout un film d'aventures à grand spectacle. La reconstitution historique est réussie et l'interprétation est excellente.

Appréciation morale: la violence de certaines scènes fait réserver ce film aux adultes.

The Manchurian Candidate

COTE MORALE:
ADULTES AVEC RESERVES

Américain, 1962, 126 min. — Drame d'espionnage réalisé par John Frankengeimer avec Laurence Harvey, Frank Sinatra et Angela Lansbury, d'après le roman de Richard Conden.

Raymond Shaw, héros de guerre a, en fait, été soumis à un lavage de cerveau alors qu'il était prisonnier des Chinois. Les communistes l'utilisent pour acquérir le contrôle du gouvernement américain. Capitaine Marco découvre le mécanisme psychologique qui fait agir Raymond et s'efforce de le neutraliser avant que le complot réussisse.

Dans ce curieux film on trouve, habilement mêlés, de la science-fiction, de la satire politique, du suspense et même quelques éléments d'intrigue amoureuse. L'originalité de la réalisation et la qualité de l'interprétation font vite oublier les nombreuses invraisemblances disséminées dans l'histoire. Une fois entré dans le jeu, le spectateur se laissera entraîner avec un intérêt croissant jusqu'à la surprise finale.

Appréciation morale: des violences physiques et morales, des meurtres, et un suicide doivent être jugés dans le contexte du film d'espionnage. Adultes avec réserves.

* * *

My Geisha

COTE MORALE: ADULTES

Américain, 1961, 120 min., technirama, technicolor. — Comédie sentimentale réalisée par Jack Cardiff avec Shirley MacLaine, Yves Montand et Edward G. Robinson.

Paul Robaix, un réalisateur d'Hollywood, est redevable de ses succès à la présence dans ses films de sa femme, l'actrice Lucy Dell. Insatisfait, il décide de tourner un film sans Lucy et entreprend une nouvelle adaptation de Madame Butterfly. Pour le rôle-titre, Paul tient à engager une geisha authentique. Mais Lucy se rend au Japon, se déguise en geisha et obtient le rôle. Paul met longtemps à s'apercevoir de la supercherie et quand il il y parvient, il est furieux contre Lucy. Celle-ci, inspirée par les coutumes japonaises, saura trouver le moyen de calmer son mari et de préserver leur union un moment menacée.

Conventionnel sans doute mais assez plaisant, ce film aurait pu sombrer dans la banalité sans la présence de la piquante Shirley MacLaine qui montre ici une nouvelle facette de son talent.

Conventionnel sans doute, mais assez plaisant, ce film aurait pu sombrer dans la banalité sans la présence de la piquante Shirley MacLaine qui montre ici une nouvelle facette de son talent.

Appréciation morale: le film met l'accent sur la bonne entente des époux. Quelques passages du dialogue quand même le font réserver aux adultes.

* * *

A Pocket Full of Miracles

COTE MORALE:
ADULTES et ADOLESCENTS

Américain, 1961, 137 min., panavision, technicolor. — Comédie sentimentale réalisée par Frank Capra avec Betty Davis, Glenn Ford et Hope Lange.

Apple Annie, une vieille alcoolique en haillons, vend des pommes sur un coin de Broadway. Son meilleur client est Dave tre Dude, un contrebandier, qui lui achète une pomme chaque jour parce que, dit-il, cela lui porte chance. Apple Annie a une fille aux études, en Espagne, et lui envoie de l'argent en lui faisant croire qu'elle est toujours une grande dame. Arrive un jour une lettre lui annonçant l'arrivée de son enfant avec la riche famille espagnole de son fiancé. Dave the Dude et ses amis installent alors leur protégée dans un magnifique hôtel où après bien des aventures elle peut recevoir ses hôtes distingués.

Capra reprend ici, en plus grand, son film de 1933, "Lady for a Day", tiré d'une nouvelle de Damon Rumyon. Si la première moitiée du film traîne en longueur, la seconde, par ailleurs, contient de bons moments. La mise en scène ne manque pas de pittoresque et la couleur est agréable. Betty Davis domine la distribution.

Appréciation morale: le ton de comédie atténue la portée de quelques scènes assez disgracieuses. Adultes et adolescents.

A l'Antenne de chfa

Félicitations à Madame Germaine Beaudoin, de Tangente, qui a remporté le grand prix du concours "Cent Dollars pour vos Vacances".

Nos remerciements sincères à tous ceux qui ont participé au concours.

* * *

LA SERIE "FETE AU VILLAGE" NOUS EST REVENUE:
Sur les ondes de CHFA
à 7h.30 p.m. le samedi.

Depuis le samedi 4 juillet, "Fête au village" bat son plein, tous les samedis à 7h.30 p.m., pour le plaisir des auditeurs du réseau français de Radio-Canada.

Cette année, "Fête au Village" se balade un peu partout à travers le Canada, de l'Atlantique au Pacifique, concrétisant en quelque sorte la devise de notre pays. Le réalisateur Paul Legendre, les animateurs, Roland Lelièvre au Québec et Raymond Laplante dans l'Ouest et les Maritimes ,les artistes invités, Félix Leclerc, Gilles Vigieault, Monique Miville-Deschesnes et Yolande Leclerc, ont entrepris, le 4 juillet, un beau et long voyage qui se terminera le 26 septembre, avec la 13e et dernière émission de "Fête au Village".

Commencée dans le Québec, à Valleyfield, "Fête au Village" se terminera à Gatineau également dans le Québec. Entre temps, l'équipe fera halte au Saguenay, à Vancouver, à Rivière-la-Paix, à Saint-Boniface, à Lamèque, à Gravelbourg, à Welland, en Gaspésie, à Plessisville et à Baie-Sainte-Anne.

Paul Legendre nous dit de "Fête au Village 1964": "Comme par le passé, les enregistrements ont lieu dans une maison privée avec, au plus, trente à quarante invités, des jeunes de 16 à 25 ans surtout. Nous ne négligeons pas pour autant les gens d'âge mûr, mais ils auront un rôle plus modeste, cette année. Nous demanderons aux jeunes de chanter en choeur les refrains de nos chansonniers canadiens. Dans les interviews, nous éviteront toute conversation du genre officiel. Il s'agira de causer à bâton rompus avec l'artiste invité et l'animateur sur la vie de la région où nous serons, l'avenir qui l'attend, etc. Quant à l'artiste invité, non seulement il interprétera les chansons de son répertoire, mais il devra en outre participer à la conversation avec les invités de la Fête et il devra rédiger lui-même les textes de présentation et de liaison qu'il lira au micro durant l'émission".

La série radiophonique "Fête au Village" a toujours été marquée de franche gaieté, de bonheur et de joie de vivre. Jusqu'ici elle avait surtout un caractère folklorique. Cette année, grâce à la participation intensive des jeunes et à la musique de nos chansonniers, elle prendra des couleurs d'actualité qui plairont autant aux adultes qu'aux adolescents.

Le chapelet à CHFA

JUILLET 1964

8. Les paroissiens, paroisse Sacré-Coeur, de Donnelly
9. Les paroissiens, paroisse cathédrale de St-Paul
10. La famille de M. Aber Ouelet, de Tangente
11. Les employés de l'hôpital de la Miséricorde
13. Les familles Chalifoux et frères de Falher
14. La paroisse St-Louis, de Bonnyville
15. La paroisse de Thérien
16. Le Conseil Legal des Chevaliers de Colomb
17. La famille de M. et Mme Hilaire Leclerc, de Girouxville
18. Les employés de l'hôpital Général, d'Edmonton
20. Les Dames de Ste-Anne, de McLennan
21. Les Dames de Ste-Anne, de Falher
22. Les Dames de Ste-Anne de, Ste-Lina
23. Les Dames de Ste-Anne, de Girouxville
24. Les Dames de Ste-Anne, de St-Joachim, d'Edmonton
25. Les Dames de Ste-Anne, paroisse cathédrale de St-Paul
27. Le Collège Notre-Dame, de Falher
28. La famille de M. et Mme O. W. Amyotte, de Mallaig
29. La famille de M. et Mme Fernand Pahud, d'Edmonton
30. Les vieillards du Foyer Youville, de St-Albert
31. La famille de M. et Mme Edouard Pahud, d'Edmonton

Ecoutez tous les samedis après-midi sur les ondes de CHFA à 12h.30 p.m.

"LA RIVIERE-LA-PAIX VOUS INVITE"

une heure de musique variée,
avec les messages des commanditaires
et les nouvelles importantes de
la région de Rivière-la-Paix.

Présenté par:

Falher Truck and Implements
La Coopérative de Falher
L'Hôtel de Falher
Chalifoux Motors
Nicolet Electric
L'Agence d'Assurance Garon
CARDA de Rivière-la-Paix Ltée
La Coopérative de Girouxville

A CBXT et CBAXT-1

Programmes français

SAMEDI 11 JUILLET A.M.:

9.30—**CF-RCK** — "Le canari cherche un siamois". Tout laisse soupçonner que les voleurs qui ont pris à Londres un mécanisme servant à la défense contre les fusées intercontinentales sont au Canada.

10.00—**Dans tous les cantons** — Chansons et danses du Canada français, par les gens de la région de Pointe-Gatineau.

10.30—**Vingt ans express.**

DIMANCHE 12 JUILLET A.M.:

9.30—**Ouragan** — "Une lumière dans la nuit". Deux escrocs, sous la menace du chantage, forcent un ancien graveur à fabriquer de la monnaie.

10.00—**Rouli-roulant** — Animateurs: Roger Baulu et Aglaé. Aujourd'hui: de Yarmouth en Nouvelle-Ecosse.

11.00—**Gendarmerie royale** — En vedette Gilles Pelletier et John Perkins.

11.30—**Sérénade estivale** — Orchestre dirigée par Jean Deslauriers. Avec Pierrette Alarie et les danseurs Diane Weber et Jury Gotshalks.

HORAIRE DE MESSES

Au service des Canadiens français à Edmonton

IMMACULEE-CONCEPTION: 108A ave et 96e rue — 8h.00 — 9h.00 — 10h.30 — 12h.30 et 5h.00 p.m.

SAINT-JOACHIM: 99e avenue et 110e rue — 6h.30 – 8h. – 9h.30 – 11h. – 12h.30

SAINT-THOMAS: 8520 - 91e rue — Dimanche: 8h. — 9h.30 — 11h.

RETRAITES FERMEES



Etoile du Nord
Saint-Albert

DAMES

Mme Lucien Gamache
11311-122 rue, tél. 455-3850
Mme Aimé Auger
11450 - 83 rue, tél. 477-3608
Mme Léger St-Pierre
10538 - 81 rue, tél. 466-6027
Mme Roger Chenard
9111-151 rue, tél. 489-2868
Mme Sylvio Joly
22 Greeview, St-Albert,
tél. 599-7275

—La nature n'est que l'image mouvante d'une éternelle Pensée.

P. Sertillanges, o.p.

* * *

—Où que j'étende les bras, je nage dans la splendeur de Dieu.

Paul Claudel

GRAND CONCOURS

sur les ondes de CHFA
durant le mois de juillet

"Au volant"

Entendu au cours de la journée . . .
Tous les jours de la semaine

Grand Prix:

Cours de conduite d'automobile et Abonnement d'un an à l'A.M.A.

Commandité par:

Antoine Spinelli
Overpass Equipment
Junction Service Station
Mid-City Furniture
South Edmonton Produce
Army & Navy
Trudeau's
Miller Motors
Queen City Meat
Hudson's Bay
C. R. Frost Co. Ltd.
Safeway
Central Television Service
Strathcona Furniture
Humphry Aluminum Windows
Army & Navy
Minit Car Wash
Hudson Bay
Master Tailors Men's Wear
Union Motors Ltd.
Crown Tire Service
Trudeau
Safeway
F. W. Motors
Jet Boat Service
Miller Motors
Cricken Delight
Boonie Doon T.V.
Verne's Ulphostering

ST-SACREMENT

Vancouver

CANTONNEMENT DES JEANNETTES DE ST-SACREMENT A BIRCH BAY, WASHINGTON:

Les Jeannettes de St-Sacrement viennent de tenir un cantonnement merveilleux au chalet d'été de M. et Mme Bauché, à Birch Bay, Washington. Ce cantonnement, qui était sous la direction des cheftaines Françoise Marchand et Claire Turgeon, eut lieu du mardi 23 juin, au jeudi le 25. Prêtèrent main-forte pour les trois jours: Mme Charles-Eugène Tremblay, assistante, et Mme Joseph Bauché, qui voulut bien se charger de l'emploi si onéreux de cuisinière.

Voici quelles sont les 20 Jeannettes qui participèrent à ce cantonnement: Lisette Albert, Kathleen Boucher, Claire Pallard, Lucille Pallard, Jeanne Peloquin, Marguerite Tremblay, Denise Bauché, Denise Binette, Margaret Boucher, Yvonne Bourget, Suzanne Bourbet, Bernadette Boyer, Janet Lavery, Ruth Mayhew, Suzanne Ouellette, Denise Tremblay, Gisèle Tremblay, Louise Lefebvre, Christina et Denise Atherley (ces deux dernières sont les nièces de la cheftaine Turgeon).

Afin d'attirer la protection divine sur leur cantonnement, toutes les Jeannettes et leurs cheftaines et assistantes participèrent en groupe à la messe de 8h. a.m., le 23 juin, et y communièrent. Après quoi s'étant recommandées à la Ste Vierge, elles descendirent à la salle paroissiale où un cocoa au lait leur fut servi. Chaque Jeannette avait apporté son déjeuner pour ce repas d'avant le camp.

Dès 9h.45 a.m., tout le monde était prêt au départ pour Birch Bay. Les y conduisirent avec leurs voitures: Mmes Bauché, Turgeon, Marchand et Tremblay. On arriva à destination vers 11h.

1ère JOURNEE DU CANTONNEMENT:

Aussitôt arrivée à Birch Bay, les cheftaines réunirent les Jeannettes pour leur exposer les règlements du cantonnement. Suivit l'intronisation, dans une magnifique petite niche préparée à cet effet par cheftaine Turgeon, de l'Enfant-Jésus, patron des Jeannettes. Cette statue de l'Enfant-Jésus fut donnée par Mme J. Bauché, dans le but d'être attribuée, à la fin du cantonnement, à la Jeannette qui aura manifesté le plus de docilité et d'initiative. — On eut ensuite le dîner préparé par Mme Bauché avec l'aide de Mme Tremblay. Nous tenons à souligner avec quels dévouement et oubli de soi Mme Bauché s'acquitta de son emploi de cuisinière. Le menu varié et très substantiel de chaque repas contribua, pour une large part, au grand succès du cautonnement.

A la suite du dîner, chaque Jeannette lava sa vaisselle (ce qu'on fera durant tout le camp). Puis, après avoir revêtu leurs habits de jeux, les fillettes s'adonnèrent pour quelque temps à des jeux et divertissements de leur choix. On organisa ensuite une bonne marche aux environs du cantonnement. Au retour, il y eut pour toutes une courte sieste, suivie d'un premier bain à la mer. Toute la durée du camp, l'on jouit d'une température idéale: beaucoup de soleil et suffisamment de chaleur, alors que les semaines qui précédèrent le cantonnement et celle qui la suivit furent plutôt froides et pluvieuses. Les Jeannettes avaient prié pour du beau temps, elles furent royalement exaucées.

Après le bain, on dressa des tables dans la grande salle du chalet principal, situé à quelques pas de la grève. C'est là qu'on prit le souper vers 6h. Dans la soirée, on fit un feu de camp sur la grève. Et longtemps on chanta autour du feu, puis cheftaine Turgeon nous raconta l'une des belles histoires ayant trait au mouvement des Jeannettes. A 10h., Mme Bauché servit à tous un coco au lait, puis ce fut la prière du soir et le coucher.

2ème JOURNEE:

Dès 7h. du matin, la vaillante cheftaine Marchand invita les Jeannettes à aller prendre un bain et, malgré l'air frais des bords de la mer, un bon nombre de fillettes n'hésitèrent pas à la suivre. Après la prière du matin et le déjeuner, on se prépara pour une excursion en voitures de l'autre côté de la baie, dans le but de cueillir sur la grève des étoiles de mer. Au retour, vers 1h., nous avons eu le dîner, puis une longue marche de deux ou trois milles. En revenant, nous nous sommes baignées. A la suite du souper, chants et jeux d'équipes. Autour du feu de camp, ce soir-là, nous avons eu un concert d'amateurs dont tous ont bien joui. Trois prix furent décernés aux meilleurs "artistes" ou groupes d'artistes: Denise Binette, Christina Atherley et Suzanne Ouellette, et à "l'orchestre improvisé"! Juste avant la prière du soir, vers 10h., alors que le feu s'éteignait et que la nuit tombait, les cheftaines donnèrent à la ronde un spectacle inusité: une "course de voiliers", qui n'étaient autre que des boites vides de lait, qu'on avait enflammées avant de les laisser aller à la dérive!

3ème JOURNEE:

A cause de la soirée plus prolongée de la veille, le lever n'eut lieu qu'à 8h. Bain, toilette, prière, déjeuner, tout comme la 2e journée. Après le déjeuné, les fillettes s'amusèrent quelque peu sur la grève. Puis il fallut songer au départ, fixé pour 1h.30 p.m. Chacune revêtit donc son uniforme, roula son sac de couchage, puis ensemble on nettoya les alentours du chalet, car on voulait laisser la place aussi propre qu'on l'avait trouvée en arrivant. Après le dîner, il y eut une dernière réunion générale, au cours de laquelle Yvonne Bourget fut proclamée la Jeannette modèle du cantonnement et hérita de la magnifique petite statue de Jésus de Prague, don de Mme Jos. Bauché. Les deux cheftaines remercièrent ensuite, au nom de toutes les fillettes, la famille Bauché qui, une fois de plus avait témoigné un si grand dévouement à nos Jeannettes et rendu tellement plus facile et agréable l'organisation et la bonne marche du cantonnement. Enfin les fillettes spontanément lancèrent un vibrant vivat et merci à l'adresse de Mme Bauché, de leurs cheftaines et assistante.

BON VOYAGE A Mme F. MARCHAND:

Elle est partie pour St-Boniface dans les premiers jours de juillet. Elle doit participer, avec les assistantes cheftaines, Mmes Paul et Roger Peloguin, au camp d'été organisé pour toutes les cheftaines des provinces de l'Ouest, qui pourront s'y rendre.

NOUVELLES OFFICIERES DU COMITE PROTECTEUR DES GUIDES et JEANNETTES:

Lors des récentes élections du Comité, ont été choisies: Mme Jos. Bauché, présidente; Mme Cyril Binette, vice-présidente; Mme Narcisse Lecavalier, secrétaire trésorière; conseillères: Mmes Camil Albert et Bernard Ouellette; Mme Françoise Marchand prendra charge des Guides à partir de septembre, tandis que Mme Aimé Dupas sera la nouvelle cheftaine des Jeannettes.

Félicitations et voeux de succès aux nouvelles élues et notre profonde reconnaissance à toutes les officières sortant de charge pour leur dévouement soutenu et empressé de l'an dernier.

Johnson ferait la cour aux Catholiques

Greenwich, Conn.—Mme Elly M. Peterson, assistante du président du comité national républicain, a affirmé que le président Johnson aurait demandé à une université catholique de l'est du pays de lui décerner un diplôme honorifique dans l'intention de se gagner les faveurs de l'électorat catholique. Mme Peterson n'a pas nommé l'université à laquelle elle faisait allusion. Elle a, de plus, refusé de donner de plus amples précisions lorsque les journalistes lui en ont fait la demande plus tard.



APPLICATIONS POUR PERMIS DE LA CHASSE A L'ANTILOPE

Chasse ouverte du 24 au 31 octobre 1964

Tout résident de la Province d'Alberta peut appliquer pour obtenir un permis de chasse à l'antilope pour 1964. "Résident" signifie toute personne ayant demeuré dans la Province pour une période d'un an précédant immédiatement la date d'application pour ce permis.

Les applications devront êtres soumises sur une formule spéciale que l'on peut se procurer seulement auprès de "Provincial Fish and Wildlife Offices".

La formule d'application contient les instructions. Veuillez les lire attentivement et remplir la formule d'une façon lisible et précise, puis l'envoyer à: Fish and Wildlife Division, Department of Lands and Forests, Terrace Building, Edmonton, Alberta.

Les applications illisibles ou incomplètes ne seront pas considérées.

N'envoyez pas d'argent avec votre application. Les appliquants élus seront avertis et on leur demandera de remettre le montant de $5.00 pour leur permis.

Date-limite pour application: mailée au 15 août 1964.



PROVINCE D'ALBERTA
Ministère des Terres et Forêts

Ecole St-Sacrement

(VANCOUVER, C.C.)

EPHEMERIDES SCOLAIRES:

12 avril, don de $60.00 — aumônes du carême — pour le Petit Séminaire.

14 avril, fête du Père Henri Meek, s.s.s., curé, célébrée à la salle, en la semaine du Bon-Pasteur. Grand congé le 20.

23 avril, lancement de la souscription du 10e anniversaire de l'école, l'objectif $10,000.00 est dépassé de $1,000.00.

30 avril, aux examens de Pâques, notre 7e obtient en toutes les matières une moyenne supérieure à celle de la ville.

10 mai, Première Communion, à la messe de 9h., de 25 de nos élèves: 15 garçons et 10 filles.

25 mai, Sr Yolande-de-l'Immaculée, de Sherbrooke, spécialiste en "méthode dynamique", visite notre école en compagnie de M. Roméo Paquette, agent de liaison de la Fédération.

4 juin, nos Jeannettes reçoivent une ronde de Jeannettes "sourdes-muettes" de Vancouver.

juin, l'école fait un don de $103.00 à l'Oeuvre de la Ste-Enfance. Nous avions oublié de signaler qu'en décembre on avait vendu pour plus de $100 de timbres de la Ste-Enfance.

11 juin, Distribution des certificats et prix de français, cet après-midi, à la salle. Chaque classe présente un chant ou une récitation mimée. Plusieurs parents y assistent.

17 juin, Festival sportif, en la salle, par les Chevaliers de Colomb et Comité protecteur des Jeannettes.

22 juin, fin des cours et ouverture des grandes vacances d'été. Reposantes vacances à tous!

23-25 juin, Camp d'été de nos Jeannettes, à Birch Bay, Wash., chez M. et Mme Joseph Bauché.

30 juin, les religieuses fondatrices de l'école, après un second stage de 5 ans à Vancouver, partent pour leurs vacances à la Maison-Mère de Québec. — Nous quittent définitivement Sr Wilfrid-Marie et Sr Patricia, fondatrice. Merci! Nous nous souviendrons!

ELEVES QUI SE SONT CLASSES PREMIERS EN JUIN:

Histoire et Géographie:
Shirley St-Cyr, 7e année
Cécile Peloquin, 6e année
Richard Albert, 6e année
Laszo Molnar, 5e année
Christina Atherley, 5e année
Louise Lefebvre, 4e année
Peter Molnar, 4e année

Religion:
Shirley St-Cyr, 7e année
Roseanna MacDonald, 7e année
Pierrette Dupas, 7e année
Claire Pallard, 6e année
André Ouellette, 6e année
Hugh MacDonald, 5e année
Lyette Albert, 5e année
Susan Lavery, 5e année
Lucille Pallard, 4e année
Roger Meloche, 4e année
Serge Milaire, 4e année
Kerry Philley, 4e année
Janet Lavery, 3e année
Robert German, 2e année
Eileen Alberton, 1ère année
Alexander Kallos, 1ère année
Stephen Montpetit, 1ère année

Français:
Shirley St-Cyr, 7e année
Richard Albert, 6e année
Claire Pallard, 6e année
André Ouellette, 6e année
Cécile Peloquin, 6e année
René Peloquin, 6e année
René Germain, 6e année
Bernadette Boyer, 5e année
Kathleen Boucher, 5e année
Louise Lefebvre, 4e année
Serge Milaire(4e année
Maurice Boyer, 3e année
Camille Gibson, 2e année
Ronald Mayhew, 2e année
Bradley Philley, 2e année
Glenn Pattinson, 2e année
Marc Pallard, 2e année
Colette Cooshek, 2e année
Richard Labossière, 2e année
Renata Jaremovic, 2e année
Kristin de Hahn, 2e année
Carol Ann de la Giroday, 2e année
Lydia Girard, 2e année
Eileen Alberton, 1ère année
Suzanne Dupas, 1ère année
Alexander Kallos, 1ère année

Arithmétique:
Shirley St-Cyr, 7e année
Robert Girard, 7e année
Marie Larochelle, 6e année
Claire Pallard, 6e année
Laszlo Moynar, 5e année
Kathleen Boucher, 5e année
Bernadette Boyer, 5e année
Roger Meloche, 4e année
Serge Milaire, 4e année
Louise Lefebvre, 4e année
Maria West, 4e année
Janet Lavery, 3e année
Diane Bessuille, 3e année
Ronald Mayhew, 2e année
Kristin de Hahn, 2e année
Eileen Alberton, 1ère année
Suzanne Dupas, 1ère année
Carmel Wiseman, 1ère année

Lecture:
Shirley St-Cyr, 7e année
René Germain, 6e année
André Ouellette, 6e année
Hugh MacDonald, 5e année
Larry Larochelle, 5e année
Cécile Larochelle, 4e année
John Nagy, 4e année
Michelle Albert, 3e année
Bradley Philley, 2e année
Richard Labossière, 2e année
Eileen Alberton, 1ère année
Carmel Wiseman, 1ère année
Alexander Kallos, 1ère année

Ecriture:
Carol Ann de la Giroday, 2e année
Lydia Girard, 2e année
Bradley Philley, 2e année
Kristin de Hahn, 2e année
Renata Jaremovic, 2e année
Marie-Claude Lusseau, 1ère année
Stephen Ortner, 1ère année

Grammaire et Composition:
Shirley St-Cyr, 7e année
Eleoanore Nelson, 7e année
Marie Larichelle, 6e année
Richard Albert, 6e année
Kathleen Boucher, 5e année
Hugh MacDonald, 5e année
Cécile Larochelle, 4e année
Peter Moynar, 4e année
John Nagy, 4e année
Kerry Philley, 4e année
Elaina Abramovich, 3e année
Judith Altonen, 3e année
Bradley Philley, 2e année
Colette Cooshek, 2e année

Sciences:
Shirley St-Cyr, 7e année
Colette Baillargeon, 6e année
Gilles Larose, 6e année
Laszla Molnar, 5e année
Hugh MacDonald, 5e année
Cécile Larochelle, 4e année

Dessin:
Zsuzso Kutasi, 7e année
Gilles Larose, 6e année
Kathleen Boucher, 5e année
Christina Atherley, 5e année
Louise Lefebvre, 4e année
Julien Boyer, 4e année
Serge Milaire, 4e année
Peter Molnar, 4e année
Julie Wiseman, 3e année
Maurice Boyer, 3e année

Orthographe:
Shirley St-Cyr, 7e année
Monique Mayer, 7e année
Eleanore Nelson, 7e année
Claire Pallard, 6e année
Richard Albert, 6e année
André Ouellette, 6e année
Kathleen Boucher, 5e année
Ruth Mayhew, 5e année
Bernadette Boyer, 5e année
Cécile Larochelle, 4e année
Guy Ethier, 4e année
Peter Giroday, 4e année
Kerry Philley, 4e année
Judith Altonen, 3e année
Ronald Mayhew, 2e année
Thomas Campbell, 2e année

RESULTATS DU 10e CONCOURS ANNUEL DE FRANÇAIS:

7e année:
Très grande distinction:
Shirley St-Cyr
Grande distinction:
Roseanna MacDonald
Rita Baril, Paul Ste-Croix, Linda Leclair, Eleanore Nelson, Monique Mayer.
Succès:
Terry Miller, Robert Girard, Karen MacDonald.

6e année:
Très Grande Distinction:
Richard Albert, Claire Pallard, André Ouellette, Cécile Peloquin.
Grande distinction:
Maurice Girard, Gilles Larose, Diane Cormier, Colette Baillargeon.
Distinction:
Annette McDougall, Hélène Toth, Gérald Lefrançois.

5e année:
Très grande distinction:
Bernadette Boyer.
Grande distinction:
Kathleen Boucher, Francine Marleau, Hugh MacDonald, Marie Larochelle, Micheline Larose, Lise Dupas.
Distinction:
Claire Binette, Lyette Albert, Marie-Ann Bomben, Ruth Mayhew, Marguerite Tremblay, Janice de la Giroday, Denis Larochelle, René Beauchamp.
Succès:
Susan Lavehry, Jeanne Peloquin, Muriel Parkinson, Noel Ouellette, Valérie Lapointe, Joanne Pilon.

4e année:
Très grande distinction:
Louise Lefebvre, Serge Milaire, René Germain.
Grande distinction:
Lucille Pallard, Suzanne Ouellette, Julien Boyer, Cécile Larochelle, Roger Meloche, Denis Dupas, Gilbert Gutfreund.
Distinction:
John Nagy, Kerry Philley, Lionel Baril, John Goldsmith, Marie MacDonald, Denise Tremblay, Michelle Lacoste, Michelle Lapointe, Zsuzso Kutasi.
Succès:
Gérard Duteil, Roger Abgrall, Roger St-Cyr.

3e année:
Très grande distinction:
Elaina Abramovich, Maurice Boyer, Michelle Albert, Marguerite Tattrie, Yvan Germain, Renée MacDonald, John Paul Fraser, Janet Lavery.
Grande distinction:
Judith Altonen, Denis Sévigny, Denise Binette, Yvonne Bourget, Ildiko Kutasi, Gisèle Tremblay.
Distinction:
Odessa Côté, Marc Gutfreund, Marguerite Boucher, Norman Morisset.
Succès:
Lydia St-Cyr, Thomas St-Louis.

2e année:
Très grande distinction:
Ronald Mayhew, Bradley, Philley Peter Molnar, Glenn Pattinson, Camille Gilson, Annette Pilon, Renata Jaremovic, Colette Cooshek, Carol Ann de la Giroday, Kristin de Hahn, Guy Ethier, Diane Bessuille, Richard Labossière, Marc Pallard, Lydia Girard.
Grande distinction:
Julie Wiseman, Robert Toth, Gilles Milaire, Annette Duteil, Brenda Meuwissen, Marie-Anne Turner, Thomas Campbell, Robert Germain, Denise Thibeault.
Succès:
Maria West, Brian Tattrie, Stephen Tremblay.

1ère année:
Très grande distinction:
Eileen Alberton, Alexander Kallos, Suzanne Dupas, Guy Lefebvre, Carmel Wiseman, Louis Pallard, Vincent Legoff, Norman Meuwissen, Denis Abgrall, Marie Thibeault.
Grande distinction:
Gabriel Garanyi, Christopher Mayhew, Marie-Claude Lusseau, Patrick O'Brien, Paul Boyer, Daniel Tremblay.
Succès:
Stephen Montpetit.

PRIX DE FIN D'ANNEE ET LAUREATS EN FRANÇAIS:

7e année:
Prix de la Fédération C.-F. de la Colombie pour le concours de français: Shirley St-Cyr.
Médaille offerte par le Consul Général de France pour application: Roseanna MacDonald.
Prix de la Fédération C.-F. pour application au bon parler français: Pierrette Dupas.

6e année:
Prix de la Fédération C.-F. pour concours interscolaire: Richard Albert.
Prix du Consul Général de France pour application en français: Claire Pallard.
Prix de la Féderation C.-F. pour application au bon parler français: André Ouellette.

5e Année:
Prix de la Fédération C.-F. pour concours interscolaires: Bernadette Boyer.
Prix du Consul Général de France pour application en français: Kathleen Boucher.
Prix de la Fédération C.-F. pour application en conversation française: Micheline Larose.

4e année:
Prix de la Fédération C.-F. de la Colombie pour concours interscolaire: Louise Lefebvre.
Prix du Consul Général de France pour application en français: Serge Milaire.
Prix de la Fédération C.-F. pour application en conversation française: Lucille Pallard.

3e année:
Prix de la Fédération C.-F. de la Colombie pour concours interscolaires: Elaina Abramovich.
Prix du Consul Général de France pour application en conversation française: Diane Bessuille.

2e année:
Prix de la Fédération C.-F. de la Colombie pour concours interscolaires: Ronald Mayhew.
Prix du Consul Général de France pour application en français: Bradley Philley.
Prix de la Fédération C.-F. pour application en conversation française: Robert Germain.

1ère année:
Prix de la Fédération C.-F. de la Colombie pour concours interscolaires: Eileen Alberton.
Prix du Consul Général de France pour application en français: Alexander Kallos.
Prix de la Fédération C.-F. pour application en conversation française: Suzanne Dupas.

Cours spécial de français:
Prix de la Fédération C.-F. de la Colombie à la lauréate de ce cours: Christina Atherley.
Prix du Consul Général de France, M. Cyril Lebas, pour conversation française: Thomas Larochelle.
Prix de la Fédération C.-F. pour application à l'étude du français: Marc Ethier.

Faire disparaître le légende que les Canadiens français parlent un dialecte archaïque

Halifax. — Le romancier et poète canadien Robert Choquette demande aux écrivains, aux professeurs et aux responsables de l'éducation de travailler à faire disparaître cette légende voulant que les habitants de la province de Québec parlent un dialecte archaïque, éloigné de la véritable langue française.

M. Choquette, commissaire adjoint de la Commission des Fêtes du Centenaire, a lancé cet appel au cours d'un discours devant l'Association des écrivains canadiens.

Il a ajouté qu'il est possible que le Canadien français moyen ne parle pas aussi correctement que le Français moyen, mais, fondamentalement, il parle la même langue française, et non un dialecte ou un patois comme l'on suggère souvent.

Il a précisé qu'il existe au Québec un accent comme dans toutes les provinces de France ou dans les autres régions du Canada. Parfois, les Canadiens français ont appliqué un sens différent à certains mots pour répondre aux exigences de leur milieu ou pour désigner des objets qui n'existent pas dans les vieux pays, tout comme les Américains et les Canadiens anglais ont souvent fait.

"La vie vient d'abord, et les dictionnaires suivent", a dit M. Choquette, qui a noté que l'anglais s'était particulièrement infiltré dans le langage de la ville de Québec, minant la base et l'esprit du français. Il a attribué cette influence à l'usage de l'anglais dans la technologie et le commerce.

LES JOURNAUX:

M. Choquette s'est ensuite demandé si certains journaux ne tentaient pas délibérément d'écrire l'épitaphe du Canada dans leur présentation des jugements sur les relations entre Canadiens français et Canadiens anglais.

Il a précisé que certains journaux travaillent traditionnellement à envenimer l'incompréhension entre les deux groupes. Il a rappelé que la plume pouvait être plus puissante que l'épée, mais qu'aussi elle pouvait être moins humaine. Il a fait appel à la modération de la part de ceux qui écrivent, surtout dans les journaux.

Les cachets à Radio-Canada

Ottawa. — Les artistes et scripteurs de langue française, qui se sont produits en 1963 au service français — radio tv — de Radio-Canada, ont reçu 39.88 pour cent de tous les cachets et paiements, tandis que les artistes et scripteurs de langue anglaise ont reçu 60.12 pour cent. La proportion est donc favorable aux artistes de langue anglaise qui touchent les trois-cinquième de la totalité des cachets versés. Radio-Canada a publié ces chiffres en réponse aux critiques formulées récemment par M. Henry Comor, président du syndicat des artistes de langue anglaise — ACTRA —, qui soutenait que sept-dixième des cachets étaient versés aux artistes de langue française.



MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

Prolongation de délai

On fait savoir par les présentes que le délai pour la réception des soumissions pour l'HOPITAL CHARLES CAMSELL, MINISTERE DE LA SANTE NATIONALE ET DU BIEN-ETRE SOCIAL, EDMONTON (ALBERTA), devant être reçues jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'est) le mercredi le 22 juillet 1964, est prolongé jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'est) le MERCREDI 5 AOUT 1964.

BUREAU DES SOUMISSIONS DEPOSEES: Les sous-entrepreneurs présenteront leurs soumissions par l'entremise du Bureau des soumissions déposées d'Edmonton, 10415, avenue Princess Elizabeth, Edmonton (Alberta), à 2h. de l'après-midi heure d'Edmonton MERCREDI 29 JUILLET 1964.

ROBERT FORTIER,
Directeur des Services administratifs et Secrétaire.
Ministère des Travaux publics
Ottawa le 26 juin 1964.

Les troupes de l'ONU quittent le Congo et les actes de sauvagerie reprennent

Léopoldville. — Au moment où les dernières troupes des Nations unies vont plier bagages le Congo est déchiré par des rébellions, le tumulte politique et des actes de sauvagerie dignes de primitifs, mande la Presse Associée.

Une grenade lancée dans une noce à laquelle assistaient de hauts fonctionnaires à Léopoldville a fait des victimes. D'autres engins ont été lancés parmi les électeurs qui se prévalaient de leur suffrage au cours du référendum national sur la constitution.

Dans les provinces de l'Est, des rebelles appuyés par les communistes, ont déclaré la guerre et en certaines régions, au dire de l'armée, les tribus en sont revenues au cannibalisme.

Un chef rebelle aurait, grâce à l'appui des communistes, la haute main à Albertville, capitale de la province septentrionale du Katanga, sur la rive ouest du lac Tanganyika.

Moise Tshombé est de retour à Léopoldville, où il a lancé un appel à l'unité et à la cessation des luttes fratricides.

M. Tshombé, ancien chef de la province sécessionniste de Katanga, est rentré dans son pays. Un autre rapatrié est Albert Kalonji, dénommé dieu-empereur des tribus Baluba, dans la riche région diamentifère du Sud-Kasai.

EXTREMISTES:

Les terroristes qui se sont attaqués à la noce et aux bureaux des électeurs seraient venus de Brazzaville, situé sur le Congo, en face de Léopoldville, où un comité d'extrémistes exilés, comploterait le renversement du gouvernement du premier ministre Cyrille Adoula.

Les terroristes ont lancé trois grenades. Une seule a explosé. Elle tomba sous une table et, au dire de témoins, environ 40 personnes furent blessées, dont huit gravement.

Au nombre des blessés se trouvait le ministre de l'Agriculture, M. Constantin Tshiala-Mwana, hôte d'honneur au mariage de M. Antoine-Roger Katombé, député et grand chef de la tribu Baluba.

Environ dix minutes après le premier attentat, une auto passa en trombe et une autre grenade s'abattait sur la noce. Elle explosa sans causer beaucoup de dégâts. Les terroristes qui l'avaient lancée répandirent des tracts invitant les Congolais à voter contre la nouvelle constitution, objet d'un référendum national.

50 BLESSES:

L'attentat eut lieu à la suite du dynamitage de deux bureaux de votation à Léopoldville. Environ 40 électeurs furent blessés à un bureau et dix dans l'autre.

Le ministre de l'Education, M. Michel Colin, invité à la noce mais qui ne put y assister, déclarait que seule la potence pouvait mettre fin à ces crimes.

Quelques cercles politiques de Léopoldville n'écartent pas la possibilité que les grenades aient pu être lancées par des partisans de Kalonji, rentré à Léopoldville après deux ans d'exil. Un grand nombre d'invités étaient des ennemis de Kalonji parmi les tribus Baluba.

Tshombé exprimt sa consternation en apprenant la nouvelle que le président Jason Sendwé, de la province du Nord-Katanga avait été massacré par des rebelles aidés de communistes qui cherchaient à se venger du massacre de près de 200 insurgés contre Sendwé lors de la suppression d'une éphémère révolte à Albertville à la fin du mois dernier.

Les dernières dépêches arrivées d'Albertville indiquent que cette ville est aux mains de Gaston Soumialot, un gauchiste.

ETAT D'EXCEPTION:

Un groupe de députés du Katanga, appartenant au parti de Sendwé, a formé un comité pour l'administration de la province. Le comité, qui compte parmi ses membres le sous-ministre des Affaires étrangères, M. Bertin Mwamba, a demandé au régime de Léopoldville de déclarer l'état d'exception au Katanga.

La situation reste troublée au tour de la ville de Gukavu dans l'est du Congo.

La Croix-Rouge internationale a été invitée à dépêcher une colonne au secours de deux marchands grecs blessés par les rebelles au sud-ouest de Kukavu. Malheureusement toutes les routes sont barrées.

Des officiers de l'armée congolaise rapportent qu'ils ont découvert des indices portant à croire que les rebelles loyaux au chef gauchiste Pierre Mulélé sont revenus au cannibalisme en quelques régions.

Suivant Reuter, M. Moise Tshombé, ancien président du Katanga, semble se présenter comme arbitre entre les différentes factions politiques.

L'ancien leader katangais que l'on site à droite des factions congolaises, a déclaré qu'il poursuivrait ses négociations avant de décider de la meilleure conduite à suivre en vue de résoudre les problèmes du pays. Depuis son arrivée il a rencontré les principaux membres du gouvernement de M. Cyrille Adoula.

La semaine

Au Canada

(Suite de la page 1)

conomiques et culturels de la sécession possible du Québec de la Confédération, répondit qu'une telle étude avait été entreprise, mais qu'elle serait purement théorique, puisque la question d'une telle sécession n'est pas possible.

* * *

Québec. — La Fédération libérale du Québec vote en faveur de sa séparation du parti national, ratifiant ainsi une décision prise par le conseil en avril dernier. Le premier ministre du Québec, M. Jean Lesage, et le ministre fédéral de la Justice, l'hon. Guy Favreau, parlent en faveur de la mesure lors d'une réunion de la Fédération à Québec. Les deux hommes soulignent le fait que les deux organismes ne sont pas en conflit et que leur séparation va leur accorder une plus grande liberté d'expression.

* * *

Montréal — La Cour suprême du Canada condamne M. Harold Banks à 30 jours d'emprisonnement pour mépris de cour. Les avocats de la compagnie de transport maritime UPPER LAKES SHIPPING promettent que Banks se soumettra à cette condamnation, mais qu'il commencera à purger cette sentence que d'ici quelques semaines.

Fort McMurray. — Le premier ministre Manning préside les cérémonies marquant les débuts des travaux de construction d'une centrale — $190,000,000 — pour extraire l'huile des sables de la région d'Athabasca, au nord-est de l'Alberta (250 milles au nord-est d'Edmonton). La Great Canadian Oil Sands Limited a reçu la permission d'extraire 45,000 barils de pétrole par jour de ces riches gisements qui renferment la plus grande réserve de pétrole dans le monde. Le permis entrera en force au mois de septembr 1967.

Dans le monde . . .

(Suite de la page 1)

tannique et australienne d'aider la Malaisie, ajoutant que les forces indonésiennes sont prêtes à toute éventualité le long des frontières du Nord-Bornéo.

* * *

Londres. — La conférence des premiers ministre du Commonwealth débute en la capitale britannique. Trois chefs d'Etats brillent par leur absence: le premier ministre de l'Inde, M. Shastri, qui est malade, le président de Chypre, Mgr Makarios, retenu par la pression des affaires et la crise dans l'île de la Méditerannée, et le premier ministre de la Jamaïque, Sir Alexander Bustamante, retenu par la maladie.

* * *

Chypre. — L'ancien chef de l'underground chypriote grecque, le lieutenant-général George Grivas, met au clair sa position et dit être prêt à faire la guerre aux puissances majeures, si ces dernières refusent l'autonomie à l'île de Chypre et son union à la Grèce.

* * *

Washington. — Le gouverneur Willian Scranton, de Pensylvanie, mène une vigoureuse campagne et s'efforce de miner le prestige du sénateur Goldwater, d'Arizona, en insistant sur la question des droits civiques, argument électoral qui dominera la convention républicaine de San Francisco, le 13 juillet. La cause de M. Scranton a été considérablement rehaussée lorsque M. Milton Eisenhower, frère de l'ancien président des Etats-Unis, laissa savoir qu'il allait nommer le gouverneur de Pensylvanie candidat républicain à la présidence durant le congrès, la semaine prochaine.

* * *

Nations unies. — Le comité de décolonisation de l'ONU adopte par 20 voix contre quatre abstentions — Etats-Unis, Grande-Bretagne, Australie et Italie — une résolution afro-asiatique qui condamne Lisbonne pour son refus d'appliquer la déclaration de l'ONU sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples coloniaux. Il rappelle l'attention du Conseil de Sécurité sur l'aggravation de la situation dans les territoires administrés par le Portugal.

* * *

Moscou. — M. Khrouchtchev rentre en Russie après une visite de 18 jours en pays scandinaves. Faisant état de son voyage il cite les chefs d'Etats du Danemark et de la Norvège, disant qu'ils ne permettront pas d'armées nucléaires sur leur sol. Pendant ce temps les observateurs disent que cette visite du chef du Kremlin n'a obtenu aucun résultat concret.

* * *

Athènes. — Le gouvernement grec reste opposé à toutes rencontre avec les dirigeants turcs et à toute conférence sur Chypre, où le gouvernement serait représenté.

On fume moins aux Etats-Unis

Washington. — Les Américains ont réduit de 16,000,000,000 la consommation de cigarettes depuis la publication du rapport gouvernemental établissant que l'habitude de fumer est nocive pour la santé. Le département de l'Agriculture, qui vient de publier ces statistiques, note que la réduction est de 6.5 p.c. au regard de la consommation des six premiers mois de l'année dernière.

Procédure parlementaire: Ottawa étudie le cas de La Haye, Bruxelles, Bonn

Ottawa. — Un sous-comité du comité canadien de réforme parlementaire étudie présentement la procédure suivie par les parlements hollandais, belge et ouest-allemand.

L'ex-président des Communes Marcel Lambert, député conservateur d'Edmonton-Ouest, président d'un groupe de quatre députés, deux libéraux et deux progressistes conservateurs, a fait une étude personnelle, au cours des dernières semaines, de la pratique de ces trois parlements.

M. Lambert s'est rendu compte de différences prononcées entre le régime parlementaire canado-britannique et ceux des Pays-Bas, de la Belgique et de l'Allemagne de l'Ouest.

"Une de ces différences, dit-il, est le clivage prononcé entre le conseil des ministres et le parlement, qui consiste dans le fait que le parlement y exerce une autorité bien plus prépondérante que dans notre système. En ces pays, le gouvernement ne possède aucun ascendant.

"Deuxièmement, le poste de président de l'équivalent de notre Chambre des Communes, qui correspond à notre speaker, fait de lui une figure bien plus dominante. De fait en Hollande et en Belgique, il a préséance sur le président du conseil ou le premier ministre.

"C'est le président de la Chambre qui détermine le progrès de la législation et la conduite des affaires parlementaires".

Toutefois, en Allemagne, bien que le président de la Chambre soit une figure importante, le chancelier, est, il va sans dire, la figure prédominante".

Les trois pays n'utilisent pas le système des comités de la même façon que, par exemple, le Congrès américain. Mais leurs comités diffèrent considérablement de ceux du parlement canadien.

A HUIS CLOS:

Ils sont moins nombreux et ils accomplissent une plus grande partie de leurs travaux à huis clos. Les comités parlementaires canadiens comprennent parfois 50 ou 60 députés et habituellement ne siègent à huis clos que pour discuter la rédaction de leurs rapports aux Communes. Les témoins sont entendus en séances publiques.

L'efficacité opérationnelle des "Caravelles"

Washington. — La flotte de 20 "Caravelles" de la compagnie d'aviation américaine "United Airlines" a réalisé l'une des meilleures efficacités opérationnelles jamais enregistrées par aucune autre compagnie aérienne.

La "United Airlines" annonce en effet que les 220 appareils bi-réacteurs de construction française qui équipent une partie de son réseau intérieur américain n'ont eu pendant la période indiquée aucun retard pour des motifs mécaniques. La compagnie ajoute que les performances "parfaites" de ses "Caravelles" ont été les suivantes:

—Cent pour cent d'efficacité sur le parcours qui leur sont assignés.

—Tous les départs ont été réalisés à 100 p.c.

Cinq mesures . . .

(Suite de la page 1)

présenté le projet de régime de pension avant le projet de drapeau. "C'est un autre détail désastreux".

M. Knowles estime également que la date du 22 juillet pour la fin des travaux est trop éloignée. "Nous pourrions disposer des cinq mesures législatives en une semaine, en comptant peut-être quelques jours de plus pour les crédits intérimaires".

ENTIER APPUI:

M. A. B. Patterson, CS, de Fraser Valley, a souligné que les leaders des partis avaient réalisé plus de progrès à leur réunion que ne l'avait laissé entendre le premier ministre et que son parti était prêt à accorder son entier appui aux projets de lois soumis par le gouvernement.

"La question du drapeau nous déçoit cependant, a-t-il ajouté. On ne devrait pas se servir de ce truc pour savoir si nous aurons des vacances ou non. Il est malheureux que le gouvernement ait adopté cette position et la *maintienne*".

Enfin, M. Charles Gauthier, créditiste, s'est dit très satisfait du program*me soumis par le premier ministre* et l'a *félicité*.

"Nous pourrions adopter ces cinq mesures en deux jours, estime-t-il, puisque tous les députés sont d'accord. Il est possible toutefois que l'opposition prolonge les débats pour retarder la question du drapeau. Il faut pourtant en finir une fois pour toutes avec ce projet. Quand le débat aura pris fin, il faudrait prendre le vote. Ceux qui sont pour voteront pour et ceux qui sont contre voteront contre. Ce n'est pas plus difficile que cela".

Il a également dénoncé le système de "blocage automatique" de l'opposition officielle et a assuré le premier ministre de l'appui de son groupement tant en ce qui a trait au mesures législatives proposées qu'au drapeau national.

—C'est un tremblement d'écrire en présence de la Sainte Trinité.

Ernest Psichari

* * *

—Chaque instant de la vie peut être une découverte de Dieu.

Josse Alzin

* * *

—Dieu est si près de toi qu'Il est avec toi et qu'Il est en toi.

Sénèque